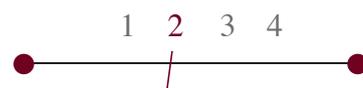


**ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON**



2021

*Budget initial
2021*



Sommaire

1.	Préambule	3
2.	Note de présentation synthétique du budget initial 2021 en GBCP	6
2.1	Les principaux chiffres du BI 2021	6
2.2	Les recettes du BI 2021	7
2.3	Les dépenses du BI 2021	8
2.3.1	Les autorisations d'engagement.....	8
2.3.2	Les crédits de paiement	9
3.	Les indicateurs financiers du budget initial 2021	10
3.1	Le résultat du BI 2021	11
3.2	La capacité d'autofinancement (CAF) du BI 2021	12
3.3	Le fonds de roulement du BI 2021	13
3.4	Le solde budgétaire du BI 2021	14
3.5	La trésorerie du BI 2021	15
3.6	Les ratios du BI 2021	16
3.6.1	Les ratios en comptabilité générale.....	16
3.6.2	Les ratios en comptabilité budgétaire.....	18
4.	Analyse des recettes et dépenses du budget initial 2021	20
4.1	Analyse des recettes du budget initial	20
4.1.1	Ensemble des recettes inscrites au budget initial	20
4.1.2	Les recettes globalisées	21
4.1.3	Les recettes fléchées	24
4.2	Analyse des dépenses du budget initial	26
4.2.1	Ensemble des dépenses inscrites au budget initial	26
4.2.2	Les dépenses de fonctionnement.....	28
4.2.3	Les dépenses d'investissement.....	30
4.2.4	Les dépenses de masse salariale	32
5.	Annexes réglementaires	52
5.1	Annexe 1 : tableau des emplois.....	52
5.2	Annexe 2 : tableau des autorisations budgétaires.....	53
5.2.1	Tableau des autorisations budgétaires établissement.....	53
5.2.2	Tableau des autorisations budgétaires ENS de Lyon.....	54
5.2.3	Tableau des autorisations budgétaires BDL.....	55
5.3	Annexe 3 : tableau des dépenses par destination et des recettes par origine.....	56
5.3.1	Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine établissement	56
5.3.2	Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine ENS de Lyon	58
5.3.3	Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine BDL	60
5.4	Annexe 4 : tableau d'équilibre financier	62
5.4.1	Tableau d'équilibre financier établissement	62
5.4.2	Tableau d'équilibre financier ENS de Lyon	63
5.4.3	Tableau d'équilibre financier BDL.....	64
5.5	Annexe 5 : tableau des opérations pour compte de tiers.....	65
5.5.1	Tableau des opérations pour compte de tiers établissement	65
5.5.2	Tableau des opérations pour compte de tiers ENS de Lyon	66
5.5.3	Tableau des opérations pour compte de tiers BDL	67
5.6	Annexe 6 : tableau de situation patrimoniale	68
5.6.1	Tableau de situation patrimoniale établissement.....	68
5.6.2	Tableau de situation patrimoniale ENS de Lyon.....	69
5.6.3	Tableau de situation patrimoniale BDL.....	70
5.7	Annexe 7 : tableau présentant le plan de trésorerie	71
5.8	Annexe 8 : tableau des opérations liées aux recettes fléchées	72
5.9	Annexe 9 : tableau agrégé des opérations pluriannuelles	73



5.10	Annexe 9bis : tableau de suivi des opérations immobilières.....	74
5.11	Annexe 10 : tableau détaillé des opérations pluriannuelles	75
5.12	Annexe 11 : tableau des unités mixtes de recherche	76
5.13	Tableau de synthèse budgétaire et comptable.....	77
5.14	Document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de paiement (DPGECP).....	78
5.15	Projet annuel de performance (PAP).....	81
6.	Structure budgétaire 2021	84
7.	Glossaire.....	85

1. Préambule

L'élaboration du budget initial 2021 a été initiée dès l'été 2020, à l'appui du débat d'orientation budgétaire (DOB) présenté et voté au conseil d'administration du 19 septembre dernier. En raison de la crise sanitaire, le calendrier a été décalé : habituellement, le DOB est en effet présenté au CA de mi-juillet. Ce premier acte budgétaire en amont du BI 2021 s'appuie sur une analyse de la situation financière au cours de l'exercice 2020, pour parvenir à une estimation des moyens établissement disponibles pour le fonctionnement des structures de l'établissement.

Dans le cadre du dialogue de gestion, les services opérationnels - SO - ont fait remonter leurs besoins financiers (tant en besoins récurrents qu'en projets), humains et patrimoniaux auprès de leurs centres de responsabilité budgétaire – CRB - respectifs. Ces remontées de besoins ont ainsi alimenté les échanges lors des dialogues de gestion entre CRB et SO. Dans un second temps, à l'appui d'une synthèse des besoins, le Président a réuni les CRB afin de contextualiser leurs demandes et de leur préciser une prévision d'allocation.

Comme l'année dernière, les moyens disponibles en fonctionnement pour l'établissement ont été calculés en tenant compte de la subvention pour charges de service public (SCSP) mais aussi des prévisions de recettes propres réalisées par les services rattachés à la présidence, à la direction générale des services ainsi qu'à la vice-présidence études. Au regard de ces données, ce sont donc 15,71M€ de crédits de fonctionnement qu'il est prévu d'allouer à l'ensemble des structures de l'établissement, soit un niveau équivalent aux crédits ouverts lors du BI 2020.

Ces crédits de fonctionnement permettront de couvrir notamment les dépenses dites incompressibles de l'établissement. Il s'agit des dépenses pour lesquelles l'École est engagée vis-à-vis d'un tiers identifiable avec un montant donné ou estimé comme les fluides, les marchés en cours, les contrats de maintenance, les loyers...

Le budget initial 2021 tient également compte de l'évolution du taux de déductibilité de la TVA. L'établissement pourra en effet déduire, en 2021, 58% de la TVA pour toutes les dépenses réalisées dans le secteur mixte (contre 66% en 2020). Pour rappel, le taux de déductibilité demeure à 100% pour le secteur recherche et à 0% pour le secteur formation.

Les impacts financiers de la crise sanitaire du COVID-19 sont intégrés dans ce budget initial, au regard d'hypothèses émises lors de la consolidation des prévisions budgétaires. En dépenses, une enveloppe d'environ 75k€ a été déterminée afin que l'établissement puisse acquérir des équipements de protection individuelle tels que des masques ou du gel hydroalcoolique par exemple, en complément des achats faits dès mai 2020. Des dépenses supplémentaires ont aussi été prévues au niveau de la VPE pour faire face à l'organisation du concours d'entrée des élèves normaliens ou des aides sociales accordées aux étudiants en difficulté dans le cadre du FSDIE. En recettes, la prévision liées aux loyers des résidences étudiantes a été revue un peu à la baisse, par prudence, en cas de nouveau confinement tout comme la location de salles.

Les dépenses de masse salariale État (MSE) sont quasiment stables entre la prévision d'exécution 2020 et le budget initial 2021 : +485k€. Elle inclut la prolongation de 3 mois de contrats doctoraux et postdoctoraux, due à la crise sanitaire de 2020, pour une charge estimée à environ 155k€ en 2021. La mise en œuvre de la loi de programmation de la recherche est également prévue à hauteur de 244k€ ; ce plan de revalorisation est financé par l'État. La MSE augmente également, entre autres, avec la hausse mécanique due au glissement vieillesse technicité.

Les dépenses en investissement prévues au budget initial sont de 5,8M€ en autorisations d'engagement et 5,9M€ en crédits de paiement. Elles sont financées tant sur des ressources propres que sur les moyens de l'établissement (3M€) via sa capacité d'autofinancement et son fonds de roulement. L'École poursuit son ambition de mise à niveau et de modernisation de ses infrastructures. Des plans prévisionnels d'investissement ont ainsi été maintenus dans chaque CRB. De gros projets informatiques portés par la DSI sont par exemple prévus : sphère concours à la VPE, sécurité informatique, dématérialisation d'un certain nombre de processus ou encore des études sur l'implémentation des outils de l'AMUE (SIHAM/SIFAC).

Dès 2021, le budget des travaux modificatifs (FTM) en lien avec le contrat de partenariat sera piloté par la direction du patrimoine. L'arbitrage de ces travaux demeurera la prérogative de la vice-présidence recherche dès lors que cela concernera des structures de recherche.

Les travaux initiaux prévus dans le cadre du contrat de partenariat se sont achevés en 2019 avec la mise à disposition de la dernière tranche. Les travaux prévus sous maîtrise d'ouvrage publique se sont finalisés en 2020 avec certains travaux qui ont été décalés, comme la construction de chambres de culture notamment dans le cadre de la MOP Monod. Ainsi, le coût des travaux liés au plan Campus baisse de manière significative en 2021 : 750k€ de travaux prévus.

Suite à l'arrêt de l'IDEX Lyon, l'établissement travaille à identifier les contrats de recherche en cours qui cesseront avec l'Idex et à s'assurer de ce qui sera autorisé ou non pour les nouveaux engagements. L'ENS de Lyon reste vigilante sur ce point.

La démarche d'auto-évaluation HCÉRES est lancée. Cette démarche se concrétisera par l'envoi du rapport d'auto-évaluation et de la déclaration des axes stratégiques de développement le 7 mai prochain. Elle sera suivie d'une visite d'un comité d'experts HCÉRES du 5 au 7 octobre 2021. C'est un moment très important pour notre établissement, qui nous permet à la fois de faire un bilan de l'ensemble de nos politiques et activités sur les cinq dernières années et de porter un regard prospectif sur notre trajectoire. Cette évaluation institutionnelle HCERES préfigure en effet le contrat d'établissement 2021-2026. En parallèle, deux autres démarches essentielles sont en cours : la construction de la nouvelle carte de formation, et la contractualisation de nos unités de recherche avec les organismes nationaux.

Ce budget a été construit au regard de la pré-notification de la subvention pour charges de service public 2021, adressée par le MESRI le 2 novembre 2020. Celle-ci comprend notamment le soclage de la recette relative au transfert de gestion des contrats doctoraux

spécifiques normaliens. Quant au GVT, son financement partiel par l'État n'est pas assuré pour 2021, comme en 2020.

Au vu de ces différents éléments, les indicateurs financiers prévisionnels de l'établissement sont les suivants :

- Un résultat de 328k€
- Une capacité d'autofinancement (CAF) de 3,31M€
- Un prélèvement sur fonds de roulement de 1,1M€, ce qui porte le niveau de fonds de roulement à 16,9M€ soit 46 jours de fonctionnement
- Un solde budgétaire déficitaire de 2,2M€ qui s'explique par un montant de recettes encaissées de 137,37M€ et de crédits de paiement à hauteur de 139,57M€
- Un niveau de trésorerie à hauteur de 21,2M€.

De quoi parle-t-on ?

Le BI signifie le **Budget Initial**. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de l'établissement. Approuvé par le Conseil d'administration (CA), le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée.

Le BR signifie le **Budget Rectificatif**. En cours d'année et en fonction de la réalisation des objectifs de recettes et de la consommation des crédits, l'établissement peut être amené à revoir les prévisions inscrites au budget primitif. Il le fait via un BR. Le BR est voté dans les mêmes formes que le budget initial, lors du CA de juillet au sein de l'ENS de Lyon

2. Note de présentation synthétique du budget initial 2021 en GBCP

Ce budget initial 2021 est présenté intégralement sous le format GBCP : recettes en encaissements, dépenses en autorisations d'engagement et crédits de paiements (décaissements).

2.1 Les principaux chiffres du BI 2021

		Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	BI 2021	Ecart BI 2021/ BR 2020
Autorisations d'engagement (AE)	ENS de Lyon	129 898 770 €	132 484 841 €	134 362 000 €	139 497 946 €	139 783 645 €	137 857 300 €	-1 926 345 €
	BDL	1 122 334 €	1 128 517 €	1 113 662 €	1 072 721 €	1 068 502 €	1 083 674 €	15 172 €
	TOTAL AE	131 021 104 €	133 613 358 €	135 475 662 €	140 570 667 €	140 852 147 €	138 940 974 €	-1 911 173 €
Crédits de paiement (CP)	ENS de Lyon	119 810 921 €	127 396 550 €	133 425 146 €	138 519 301 €	137 055 175 €	138 486 076 €	1 430 901 €
	BDL	1 092 154 €	1 120 088 €	1 103 791 €	1 072 721 €	1 082 538 €	1 083 674 €	1 136 €
	TOTAL CP	120 903 075 €	128 516 638 €	134 528 937 €	139 592 022 €	138 137 713 €	139 569 750 €	1 432 037 €
Recettes en encaissements	ENS de Lyon	122 238 854 €	133 061 322 €	131 716 967 €	135 967 178 €	135 930 964 €	136 339 779 €	408 815 €
	BDL	1 149 555 €	1 082 871 €	1 140 344 €	1 077 693 €	1 080 667 €	1 030 730 €	-49 937 €
	TOTAL Encaissements	123 388 410 €	134 144 193 €	132 857 311 €	137 044 871 €	137 011 631 €	137 370 509 €	358 878 €
Solde budgétaire	ENS de Lyon	2 427 933 €	5 664 772 €	-1 708 179 €	-2 552 123 €	-1 124 211 €	-2 146 297 €	-1 022 086 €
	BDL	57 401 €	-37 217 €	36 553 €	4 972 €	-1 871 €	-52 944 €	-51 073 €
	TOTAL solde budgétaire	2 485 335 €	5 627 555 €	-1 671 626 €	-2 547 151 €	-1 126 082 €	-2 199 241 €	-1 073 159 €

Ce tableau présente le budget sous format GBCP de l'établissement. Il détaille les éléments financiers de l'ENS de Lyon et ceux de la Bibliothèque Diderot de Lyon (service à comptabilité distincte).

Le budget initial 2021 prévoit un total d'autorisations d'engagement de 138,94M€, et des crédits de paiement à hauteur de 139,57M€. Par ailleurs, les encaissements 2021 sont estimés à 137,37M€.

Le solde budgétaire se calcule par la différence entre les encaissements et les crédits de paiement. Il est déficitaire de 2,2M€ au BI 2021, ce qui signifie que la trésorerie de l'établissement sera mobilisée afin de couvrir l'ensemble des dépenses prévues sur l'exercice.

2.2 Les recettes du BI 2021

De quoi parle-t-on ?

Les **recettes globalisées** comprennent toutes les ressources qui n'ont pas d'utilisation prédéterminée. Par principe, toutes les recettes sont censées être globalisées. La subvention pour charges de service public (SCSP) est ainsi dans cette catégorie.

Les **recettes fléchées** constituent une exception au principe de globalisation des recettes et ont une utilisation prédéterminée par le financeur. Elles sont destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement.

Le montant total des recettes en encaissement est de **137,37M€** pour ce BI 2021.

Les recettes inscrites au budget initial 2021 se répartissent de la manière suivante :

Recettes en encaissements		Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	BI 2021	Ecart BI 2021/ BR 2020
Recettes globalisées	ENS de Lyon	114 128 147 €	120 951 065 €	125 282 423 €	125 170 701 €	125 519 187 €	126 355 982 €	836 795 €
	BDL	1 139 625 €	1 082 871 €	1 053 323 €	1 027 693 €	1 030 667 €	1 030 730 €	63 €
	TOTAL	115 267 772 €	122 033 936 €	126 335 746 €	126 198 394 €	126 549 854 €	127 386 712 €	836 858 €
Recettes fléchées	ENS de Lyon	8 110 707 €	12 110 257 €	6 434 544 €	10 796 477 €	10 411 777 €	9 983 797 €	-427 980 €
	BDL	9 930 €	0 €	87 021 €	50 000 €	50 000 €	0 €	-50 000 €
	TOTAL	8 120 637 €	12 110 257 €	6 521 565 €	10 846 477 €	10 461 777 €	9 983 797 €	-477 980 €
TOTAL recettes en encaissements		123 388 409 €	134 144 193 €	132 857 311 €	137 044 871 €	137 011 631 €	137 370 509 €	358 878 €

0,7%

-4,4%

0,3%

Les recettes globalisées sont estimées à 127,39M€ en 2021, soit en faible hausse de 0,7% en comparaison des prévisions 2020. La subvention pour charges de service public fait partie des recettes globalisées et en constitue la part la plus importante avec 118,35M€. Le détail se trouve au paragraphe 4.1.2.

L'estimation des recettes fléchées est de 9,98M€ en 2021. Des encaissements conséquents de l'ANR et de l'Union Européenne notamment, pour financer des projets de recherche, sont ainsi prévus à ce budget 2021 (paragraphe 4.1.3).

2.3 Les dépenses du BI 2021

Depuis la mise en application du décret GBCP, les dépenses sont planifiées en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

2.3.1 Les autorisations d'engagement

De quoi parle-t-on ?

Les **autorisations d'engagement (AE)** constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice budgétaire. Elles sont entièrement consommées dès l'origine de la dépense, c'est-à-dire lors de la signature de l'acte juridique engageant la dépense de l'établissement. Les AE peuvent avoir une portée pluriannuelle lorsque des engagements souscrits sur un exercice s'exécutent et donnent lieu à des paiements sur un ou des exercices ultérieurs.

Pour ce budget initial, la prévision d'autorisations d'engagement s'élève à **138,94M€**. Le tableau ci-dessous présente la répartition des AE entre les différentes masses :

Autorisations d'engagement (AE)		Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	BI 2021	Ecart BI 2021/ BR 2020
Masse salariale	ENS de Lyon	94 317 899 €	95 827 276 €	97 462 239 €	99 946 734 €	99 648 867 €	100 331 237 €	682 370 €
	BDL	10 590 €	24 137 €	76 781 €	42 964 €	57 964 €	45 000 €	-12 964 €
	TOTAL	94 328 489 €	95 851 413 €	97 539 020 €	99 989 698 €	99 706 831 €	100 376 237 €	669 406 € 0,7%
Fonctionnement	ENS de Lyon	26 957 884 €	31 174 115 €	30 259 532 €	32 211 074 €	33 884 047 €	31 757 914 €	-2 126 133 €
	BDL	1 085 165 €	1 059 862 €	1 008 424 €	1 029 757 €	1 001 731 €	1 001 674 €	-57 €
	TOTAL	28 043 049 €	32 233 977 €	31 267 956 €	33 240 831 €	34 885 778 €	32 759 588 €	-2 126 190 € -6,1%
Investissement	ENS de Lyon	8 622 988 €	5 483 450 €	6 640 230 €	7 340 138 €	6 250 731 €	5 768 149 €	-482 582 €
	BDL	26 578 €	44 517 €	28 457 €	0 €	8 807 €	37 000 €	28 193 €
	TOTAL	8 649 566 €	5 527 967 €	6 668 686 €	7 340 138 €	6 259 538 €	5 805 149 €	-454 389 € -7,3%
TOTAL autorisations d'engagement		131 021 104 €	133 613 358 €	135 475 662 €	140 570 667 €	140 852 147 €	138 940 974 €	-1 911 173 € -1,4%

La masse salariale globale est en hausse de 0,67M€ (+0,7%) entre la prévision de l'exercice 2020 et celle de ce budget initial 2021. L'analyse détaillée est présentée au paragraphe 4.2.4.

Pour ce projet de BI 2021, les AE de fonctionnement diminuent de 2,1M€ (-6,1%) par rapport au BR 2020. Elles demeurent toutefois à un niveau supérieur au volume consommé en 2019.

En investissement, les autorisations d'engagement sont évaluées à 5,8M€ et sont en baisse de 7,3% par rapport à la prévision 2020. Cela s'explique essentiellement par la fin du plan Campus : la MOP Monod doit s'achever en 2020, et la MOP Descartes se terminera sur l'exercice 2021. La restructuration de la BDL Monod prendra fin également en 2021 (cf paragraphe 4.2.3).

2.3.2 Les crédits de paiement

De quoi parle-t-on ?

Les **crédits de paiement (CP)** représentent la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'année civile pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations d'engagement. Dans le cas d'un engagement juridique s'exécutant sur plusieurs exercices, la consommation des CP est échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires, jusqu'à atteindre le total des autorisations d'engagement initiales. Les CP sont annuels et permettent de prévoir les décaissements, assurant alors une meilleure visibilité sur l'évolution de la trésorerie.

Les crédits de paiement prévus au BI 2021 sont de **139,57M€**, soit 1,43M€ supplémentaires par rapport aux prévisions 2020. Ils se répartissent comme exposé dans le tableau suivant :

Crédits de paiement (CP)		Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	BI 2021	Ecart BI 2021/ BR 2020
Masse salariale	ENS de Lyon	94 268 655 €	95 810 059 €	97 463 294 €	99 946 734 €	99 648 867 €	100 331 237 €	682 370 €
	BDL	10 591 €	24 137 €	76 781 €	42 964 €	57 964 €	45 000 €	-12 964 €
	TOTAL	94 279 246 €	95 834 196 €	97 540 075 €	99 989 698 €	99 706 831 €	100 376 237 €	669 406 €
Fonctionnement	ENS de Lyon	17 684 369 €	25 482 280 €	28 766 254 €	31 999 229 €	31 929 855 €	32 280 355 €	350 500 €
	BDL	1 054 984 €	1 051 434 €	1 012 592 €	1 029 757 €	1 001 731 €	1 001 674 €	-57 €
	TOTAL	18 739 353 €	26 533 714 €	29 778 845 €	33 028 986 €	32 931 586 €	33 282 029 €	350 443 €
Investissement	ENS de Lyon	7 857 898 €	6 104 210 €	7 195 599 €	6 573 338 €	5 476 453 €	5 874 484 €	398 031 €
	BDL	26 578 €	44 517 €	14 419 €	0 €	22 843 €	37 000 €	14 157 €
	TOTAL	7 884 476 €	6 148 727 €	7 210 018 €	6 573 338 €	5 499 296 €	5 911 484 €	412 188 €
TOTAL crédits de paiement		120 903 075 €	128 516 638 €	134 528 937 €	139 592 022 €	138 137 713 €	139 569 750 €	1 432 037 €

En fonctionnement, les crédits de paiement sont évalués à 33,3M€ soit un niveau en hausse de 0,35M€ en comparaison de l'exercice 2020 (+1,1%).

Les CP en investissement atteignent 5,9M€. Leur hausse de 7,5% par rapport au BR 2020 est liée principalement aux décalages de travaux dus à la crise sanitaire, et dont les paiements interviendront par conséquent sur l'exercice 2021.

3. Les indicateurs financiers du budget initial 2021

		Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	BI 2021	Ecart BI 2021/ BR 2020
Résultat	ENS de Lyon	3 023 040 €	2 133 738 €	2 733 557 €	47 342 €	441 549 €	328 123 €	-113 426 €
	BDL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	TOTAL résultat	3 023 040 €	2 133 738 €	2 733 557 €	47 342 €	441 549 €	328 123 €	-113 426 €
Capacité d'autofinancement (CAF)	ENS de Lyon	6 415 509 €	5 143 281 €	4 966 922 €	2 812 928 €	3 462 255 €	3 280 874 €	-181 381 €
	BDL	38 179 €	34 537 €	28 604 €	24 398 €	24 398 €	26 056 €	1 658 €
	TOTAL CAF	6 453 688 €	5 177 818 €	4 995 526 €	2 837 326 €	3 486 653 €	3 306 930 €	-179 723 €
Fonds de roulement	ENS de Lyon	16 461 812 €	17 735 396 €	18 234 248 €	15 765 143 €	17 796 355 €	16 694 642 €	-1 101 713 €
	BDL	230 693 €	231 042 €	245 227 €	255 050 €	246 782 €	235 838 €	-10 944 €
	TOTAL fonds de roulement	16 692 505 €	17 966 438 €	18 479 475 €	16 020 193 €	18 043 137 €	16 930 480 €	-1 112 657 €
Solde budgétaire	ENS de Lyon	2 427 933 €	5 664 772 €	-1 708 179 €	-2 552 123 €	-1 124 211 €	-2 146 297 €	-1 022 086 €
	BDL	57 402 €	-37 217 €	36 553 €	4 972 €	-1 871 €	-52 944 €	-51 073 €
	TOTAL solde budgétaire	2 485 335 €	5 627 555 €	-1 671 626 €	-2 547 151 €	-1 126 082 €	-2 199 241 €	-1 073 159 €
Trésorerie	ENS de Lyon	25 844 637 €	27 680 412 €	25 615 235 €	19 543 069 €	23 582 007 €	20 983 381 €	-2 598 626 €
	BDL	264 896 €	229 226 €	244 524 €	201 492 €	252 653 €	209 709 €	-42 944 €
	TOTAL trésorerie	26 109 533 €	27 909 638 €	25 859 759 €	19 744 561 €	23 834 660 €	21 193 090 €	-2 641 570 €

Le résultat, la capacité d'autofinancement et le niveau de fonds de roulement sont calculés en droits constatés. Cela signifie que les dépenses non décaissables (sans impact sur la trésorerie) sont prises en compte : amortissements, provisions, cautions des résidences étudiantes, dépenses réalisées en attente de factures. En recettes, ce sont les éléments non encaissables qui sont intégrés en droits constatés et couvrent ainsi : les recettes d'amortissement, les reprises sur provision, et les recettes en attente d'encaissement. Tous ces indicateurs sont présentés dans l'annexe 6 : tableau de situation patrimoniale.

Quant au solde budgétaire, il s'agit d'un indicateur GBCP présenté dans l'annexe 2 : tableau des autorisations budgétaires.

3.1 Le résultat du BI 2021

De quoi parle-t-on ?

Le **résultat net comptable** correspond au bénéfice ou à la perte de la période, mesuré par la différence entre les produits et les charges (au sens comptable) de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

Calcul : = Montant des recettes de fonctionnement (classe 7) – Montant des dépenses de fonctionnement (classe 6)

Le résultat prévisionnel de ce budget rectificatif est évalué à **328 123€**.

Cette prévision du résultat 2021 est peu élevée par rapport aux niveaux constatés depuis 2017, mais à un niveau quasi équivalent à celui du BR 2020 estimé à 441k€.

L'établissement veillera à surveiller l'évolution du résultat avec grande attention tout au long de l'exercice budgétaire 2021. Cela se traduit notamment par un suivi accru de l'exécution des recettes, mais aussi des opérations non budgétaires en lien avec la direction de la comptabilité.

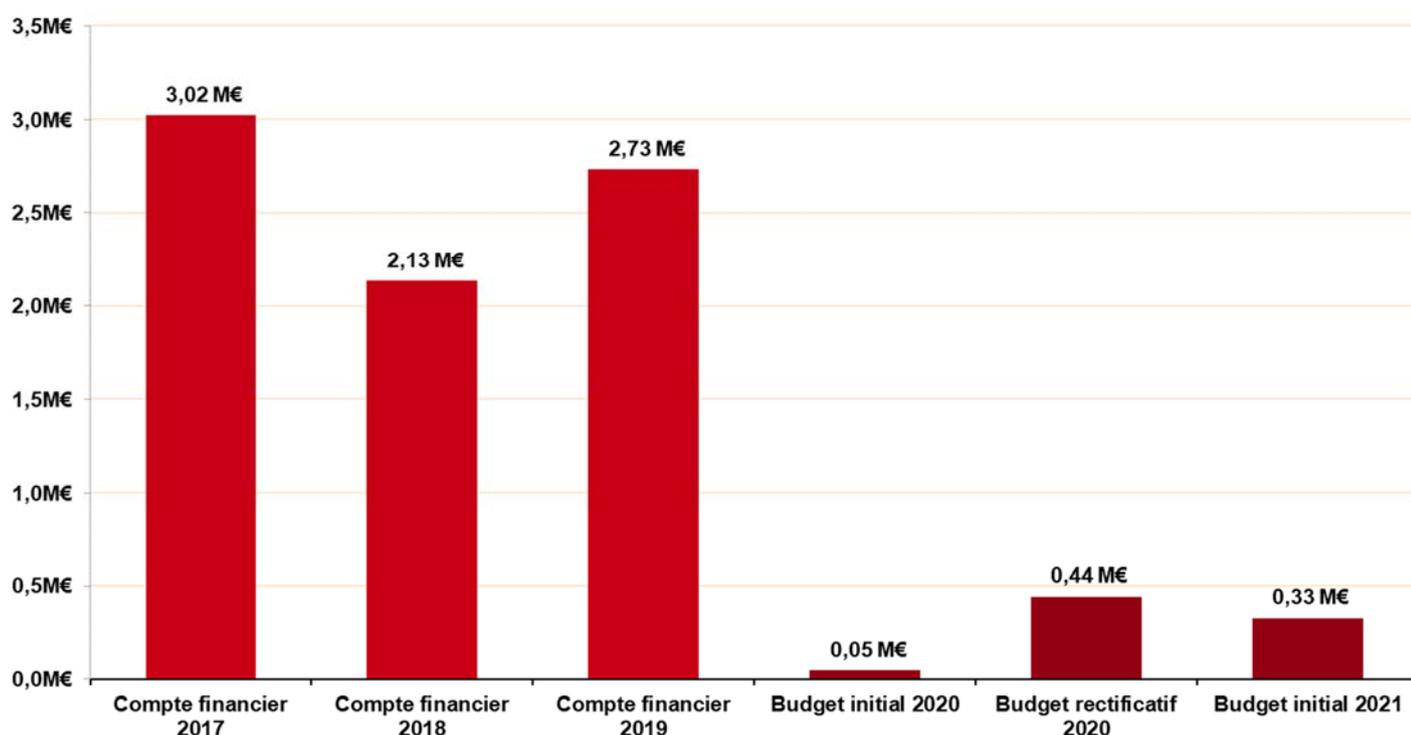


Figure 1 : évolution du résultat depuis le compte financier 2017 (résultat prévisionnel pour 2020 et 2021)

3.2 La capacité d'autofinancement (CAF) du BI 2021

De quoi parle-t-on ?

La **capacité d'autofinancement (CAF)** correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

Calcul (méthode additive) :

Résultat Net Comptable

- + Charges calculées (amortissements et provisions)
- Reprise sur charges calculées (reprises sur amortissements - dotation sur amortissements)
- + Valeur Nette Comptable d'éléments d'Actif Cédés
- Produits de Cession d'éléments d'Actif
- Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice

La capacité d'autofinancement de l'établissement (ENS de Lyon + BDL) atteint **3 306 930€** pour ce BI 2021.

Le niveau prévisionnel de la CAF en 2021 est plus faible que ceux observés depuis 2017, et que celui prévu au BR 2020. Cela s'explique principalement par le fait que son calcul est intrinsèquement lié au niveau du résultat. Le résultat 2021 étant peu élevé, le niveau de la CAF est donc logiquement en baisse.

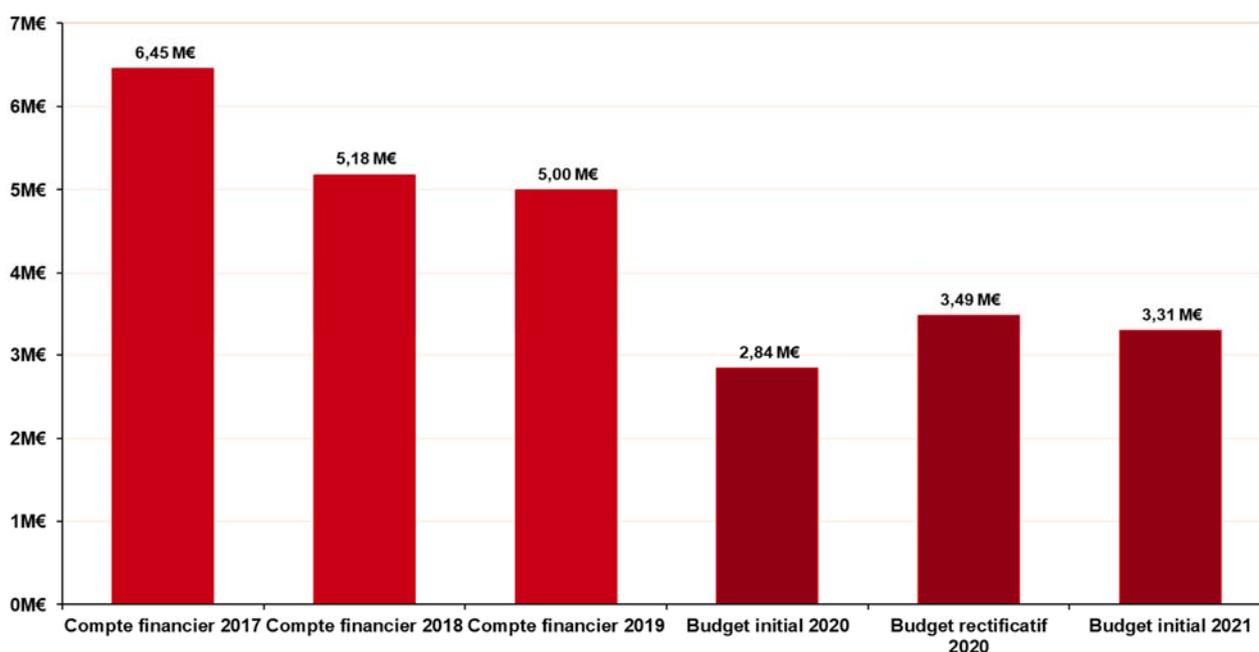


Figure 2 : évolution de la capacité d'autofinancement depuis le compte financier 2017 (CAF prévisionnelle pour 2020 et 2021)

3.3 Le fonds de roulement du BI 2021

De quoi parle-t-on ?

Le **fonds de roulement** constitue un excédent de ressources stables qui va permettre de financer une partie des besoins à court terme de l'établissement appelés autrement besoins en fonds de roulement.

En comptabilité budgétaire, il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagés au cours du temps.

Calcul = Ressources stables (capitaux propres et provisions) – Actifs stables (actif immobilisé)

Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est donc respecté et l'établissement dispose grâce au fonds de roulement d'un excédent de ressources stables qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.

Avec un prélèvement prévisionnel évalué à 1,11M€, le projet de BI prévoit un fonds de roulement de l'établissement s'élevant à **16 930 480€** représentant 46 jours de fonctionnement (le seuil d'alerte fixé par Bercy est fixé à 15 jours).

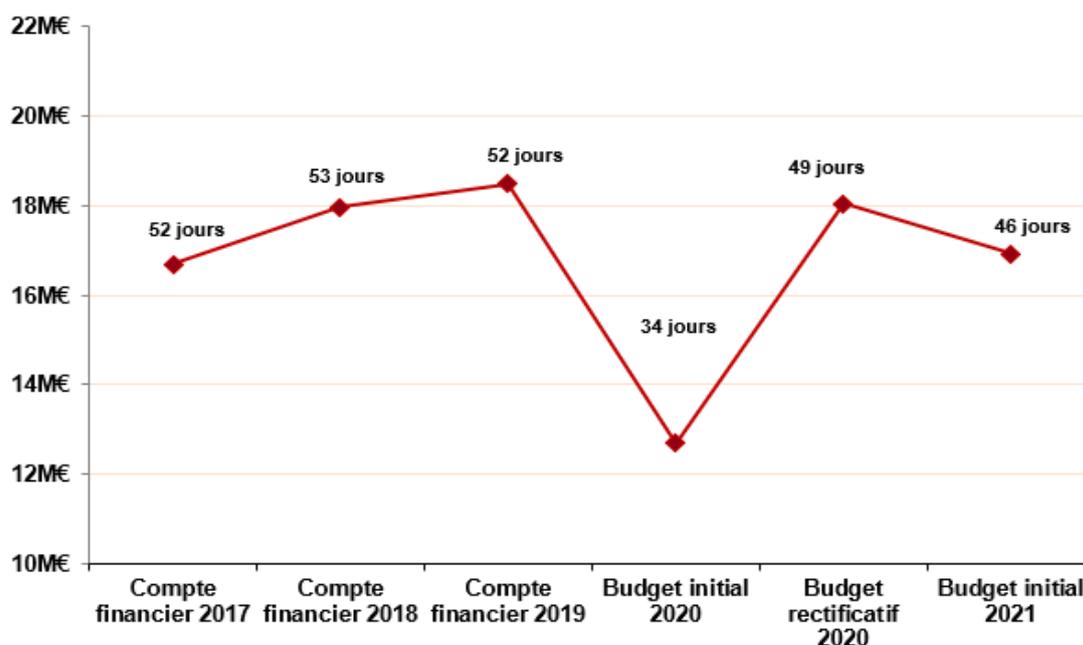


Figure 3 : évolution du fonds de roulement depuis le compte financier 2017 (prévisions pour 2020 et 2021)

Ce fonds de roulement sera mobilisé dans un avenir proche avec des projets immobiliers conséquents tels que la reconstruction d'un gymnase sur le site Monod ou la restructuration de la BDL Descartes par exemple.

L'établissement a analysé le fonds de roulement disponible au 31/12/2019. Selon la méthode communiquée par la DGESIP et validée par le rectorat, le fonds de roulement est fortement mobilisé par les opérations pluriannuelles prévisionnelles. Le fonds de roulement disponible s'élèverait à seulement 1M€ représentant 3 jours de fonctionnement.

3.4 Le solde budgétaire du BI 2021

De quoi parle-t-on ?

Le **solde budgétaire** correspond à l'écart entre les recettes encaissées et les crédits de paiement (=dépenses décaissées). Il s'agit du flux de trésorerie généré par l'activité de l'établissement.

Le solde budgétaire n'est pas obligatoirement à l'équilibre : il peut être excédentaire ou déficitaire.

Le solde budgétaire est déficitaire pour ce BI 2021 : **-2 199 241€**

En 2019, le solde budgétaire s'est avéré négatif pour 1,67M€. La prévision du BR 2020 est aussi déficitaire pour 1,13M€. En 2017 et 2018 par contre, ce solde était fortement excédentaire.

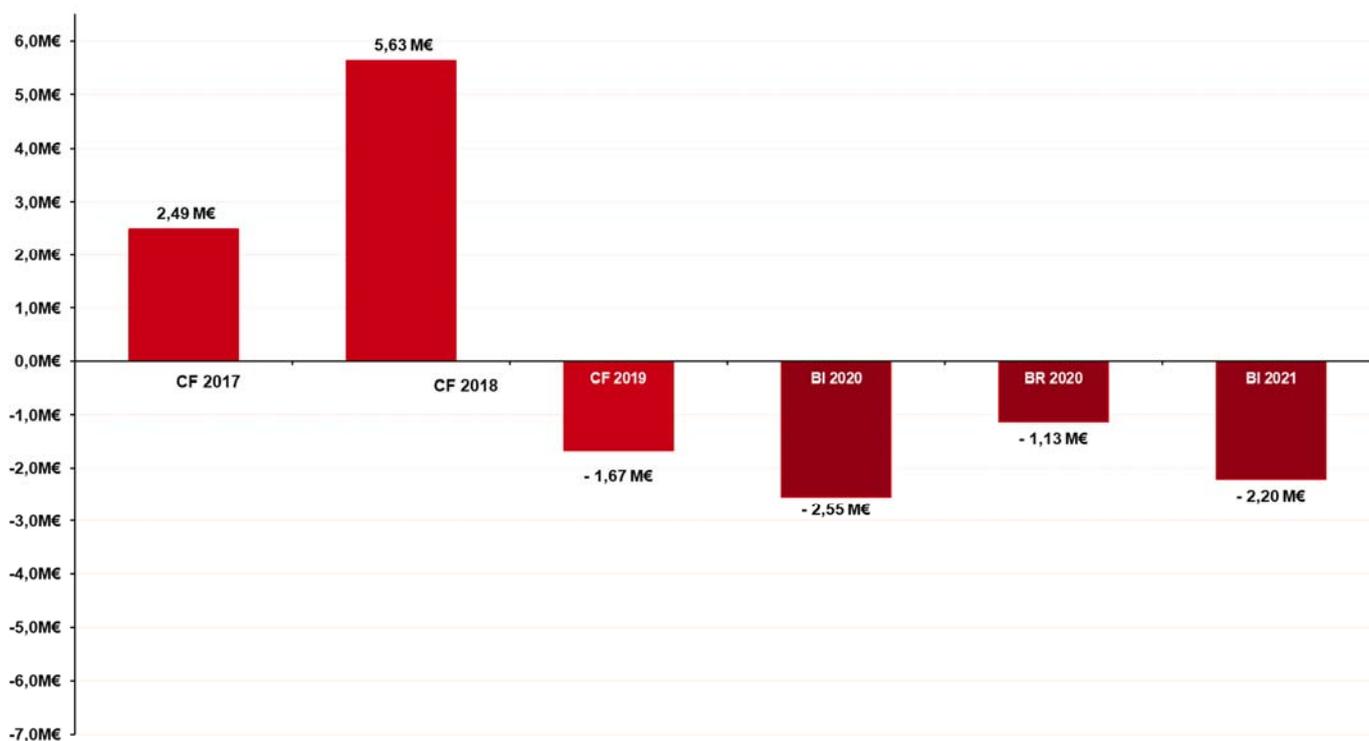


Figure 4 : évolution du solde budgétaire depuis le compte financier 2017 (données prévisionnelles pour 2020 et 2021)

Ce schéma démontre que le solde budgétaire peut être très variable d'une année à l'autre. Son évolution est fortement associée aux opérations pluriannuelles et aux opérations fléchées qui ont un impact significatif sur la trésorerie du fait de volumes d'encaissements et de décaissements pouvant être décalés sur des exercices différents.

3.5 La trésorerie du BI 2021

De quoi parle-t-on ?

Il s'agit des liquidités dont l'École dispose quoiqu'il arrive et quasi immédiatement.

En terme comptable, la trésorerie est la différence entre le fonds de roulement de l'entreprise et son besoin en fonds de roulement.

Le BI 2021 prévoit une mobilisation de la trésorerie pour 2,64M€, ce qui porte le niveau de la trésorerie de l'établissement à **21,19M€** fin 2021 soit 57 jours (seuil d'alerte = 30 jours).

Ce montant est calculé en prenant en compte comme base de départ le niveau de trésorerie prévisionnel au 31/12/2020 calculé lors du BR 2020, estimé à 23,83M€.

Au vu du tableau 4 présenté en annexe, ce prélèvement sur la trésorerie en 2021 s'explique par :

- un solde budgétaire déficitaire de 2,2M€
- un décalage déficitaire de 0,44M€ entre les encaissements et décaissements liés aux opérations non budgétaires présentées dans le tableau 5 "opérations pour comptes de tiers"

La différence entre le niveau prévisionnel de la trésorerie et celui du fonds de roulement entraîne un besoin en fonds de roulement (BFR) de -4,26M€. Le besoin en fonds de roulement correspond à la somme que l'établissement doit financer pour couvrir le besoin résultant des décalages de trésorerie entre les entrées et les sorties.

La prévision de cet indicateur étant négative, l'établissement n'a pas de difficulté majeure dans la mesure où sa trésorerie couvre largement ses besoins.

3.6 Les ratios du BI 2021

Les ratios présentés sont des indicateurs d'analyse dont le ministère de l'action et des comptes publics recommande l'usage dans la circulaire des opérateurs transmise à chaque ministère. Le rectorat de l'académie de Lyon s'appuie également sur ces ratios afin d'apprécier la trajectoire financière et budgétaire de notre établissement.

Pour précision, certains de ces ratios sont déjà intégrés dans le corps de ce rapport et n'apparaissent donc pas dans ce paragraphe, comme le fonds de roulement en nombre de jours par exemple.

3.6.1 Les ratios en comptabilité générale

Les données utilisées pour calculer ces ratios sont celles issues du tableau 6 de situation patrimoniale, qui se trouve parmi les annexes réglementaires de ce rapport.

3.6.1.1 Poids des charges décaissables de fonctionnement général

Ce ratio mesure l'évolution dans le temps du poids relatif des charges de fonctionnement décaissables, hors charges de masse salariale. Il se calcule de la manière suivante : charges décaissables de fonctionnement / produits encaissables.

2017	2018	2019	BR 2020	BI 2021
17,1%	21,6%	22,5%	24,7%	25,3%

Depuis 2017, le poids des charges de fonctionnement augmente. Cela s'explique principalement par le transfert de l'Etat des financements relatifs aux CDSN, dont une grande partie est reversée en fonctionnement par l'ENS de Lyon aux établissements dans lesquels les doctorants vont effectuer leur thèse.

3.6.1.2 Dépendance aux financements de l'État

Cet indicateur mesure la dépendance de l'établissement à la subvention pour charges de service public et aux éventuelles autres subventions de l'État. Il se calcule de la manière suivante : ressources propres encaissables / produits encaissables. Une vigilance est à avoir si ce taux se situe entre 13% et 15%, et une alerte s'il est inférieur à 13%.

2017	2018	2019	BR 2020	BI 2021
14,5%	14,4%	15,9%	16,0%	17,1%

Pour ce BI, les ressources propres encaissables représentent 17,1% des produits encaissables. La dépendance de notre établissement aux financements de l'Etat demeure élevée, la subvention pour charges de service public (SCSP) étant la principale recette de l'Ecole.

3.6.1.3 Taux de déficit

Ce ratio éclaire sur l'envergure du résultat de l'établissement. Le mode de calcul pour déterminer cet indicateur est le suivant : résultat / total des recettes de la classe 7.

2017	2018	2019	BR 2020	BI 2021
2,4%	1,6%	2,0%	0,3%	0,2%

Pour ce BI 2021, le résultat prévisionnel est quasi équivalent à celui du BR 2020, ce qui explique que son poids n'évolue pas en pourcentage par rapport aux recettes de fonctionnement de l'établissement.

3.6.1.4 Poids des charges de personnel

Ce ratio, appelé aussi taux de saturation, permet de mesurer le poids des charges de personnel par rapport à l'ensemble des produits encaissables de l'établissement. Une vigilance est à avoir si ce taux se situe entre 82% et 83%, et une alerte s'il dépasse 83%.

2017	2018	2019	BR 2020	BI 2021
77,6%	74,4%	73,7%	72,8%	72,3%

La tendance du poids des charges de personnel est à la baisse depuis 2017. Cet indicateur est toutefois à analyser avec précaution. En effet, le transfert des financements des CDSN par l'Etat augmente les produits de l'établissement, mais les dépenses de masse salariale n'augmentent pas en miroir puisque les versements aux établissements partenaires sont réalisés en fonctionnement.

3.6.1.5 Taux d'autofinancement

Ce ratio permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de la capacité d'autofinancement (CAF) par rapport à l'ensemble des produits encaissables. Une vigilance est à avoir si ce taux se situe entre 0,5% et 1%, et une alerte s'il est en dessous de 0,5%.

2017	2018	2019	BR 2020	BI 2021
5,3%	4,1%	3,8%	2,6%	2,4%

Le taux d'autofinancement basé sur les prévisions du BI 2021 est en-dessous des seuils de vigilance et d'alerte.

3.6.2 Les ratios en comptabilité budgétaire

3.6.2.1 Poids relatif des dépenses de personnel

Ce ratio permet d'indiquer le degré de "rigidité" du budget lié à la part des dépenses destinées à la rémunération des personnels. Il se calcule à l'appui du tableau 2 des annexes réglementaires : dépenses de personnel / dépenses totales hors investissement.

2017	2018	2019	BR 2020	BI 2021
83,4%	78,3%	76,6%	75,2%	75,1%

Comme évoqué pour le ratio du poids des charges de personnel (paragraphe 3.6.1.4), le transfert des CDSN fait baisser le poids des dépenses de personnel par rapport à l'ensemble des dépenses de l'établissement.

3.6.2.2 Poids relatif des recettes propres

Cet indicateur mesure le degré de dépendance de l'établissement vis-à-vis des financements publics. Il se calcule à l'appui du tableau 2 des annexes réglementaires : recettes propres (globalisées et fléchées) / total des recettes.

2017	2018	2019	BR 2020	BI 2021
7,4%	6,4%	6,3%	5,9%	5,7%

La part des recettes propres encaissées diminue légèrement entre le BI 2021 et la prévision 2020. Comme évoqué au paragraphe 3.6.1.2, la SCSP est la principale ressource de l'établissement, ce qui explique logiquement une dépendance élevée aux financements publics.

3.6.2.3 Poids des crédits de paiement issus d'engagements pris antérieurement

Cet indicateur permet de préciser les hypothèses de budgétisation retenues pour déterminer le volume de crédits de paiement de l'année. Il permet également de mesurer le poids des décaissements "inévitables", car liés à des engagements déjà pris qu'il conviendra d'honorer quoiqu'il arrive, par rapport aux décaissements sur lesquels des marges de manœuvre existent davantage. Le calcul est : montant des CP relatifs à des AE consommées sur exercices antérieurs / montant total des CP de l'année issu du tableau 2.

2017	2018	2019	BR 2020	BI 2021
2,3%	5,9%	6,2%	4,3%	5,6%

En comparaison de la réalisation en 2018 et en 2019, le poids des crédits de paiement issus d'engagements antérieurs prévus en 2021 est en diminution. Cela signifie que l'établissement a moins d'engagements à dénouer liés aux années antérieures.

3.6.2.4 Poids relatif des restes à payer

Ce ratio permet de mesurer le degré de rigidité de la dépense (hors dépenses de personnel) et l'inertie générée par les engagements pris au cours de l'exercice et des exercices précédents. Il se calcule comme tel : restes-à-payer (tous exercices confondus) issus du tableau de synthèse budgétaire et comptable / montant des CP de l'année hors personnel issus du tableau 2 en annexe.

2017	2018	2019	BR 2020	BI 2021
136,2%	126,5%	114,4%	117,1%	113,3%

Les restes-à-payer de notre établissement concernent majoritairement les engagements pris pour de nombreuses années. Citons comme exemple le loyer dans le cadre du contrat de partenariat qui s'étend sur plus de 25 ans ou encore les reversements CDSN qui s'échelonnent sur 3 exercices budgétaires pour chacune des promotions.

Le poids relatif des restes-à-payer diminue au BI 2021 par rapport à l'exercice 2020 pour lequel un engagement de plus de 3M€ a été prévu pour intégrer dans le loyer du contrat de partenariat les coûts afférents aux travaux supplémentaires souhaités par l'ENS de Lyon.

3.6.2.5 Poids des charges à payer au sein des restes à payer

Il permet de mesurer le poids des restes-à-payer les plus imminents. Si le pourcentage est élevé, il doit attirer l'attention sur la capacité ou non de l'établissement à faire face à cette sortie de trésorerie à venir. Il se calcule ainsi : charges à payer issues de la balance de comptabilité générale / restes-à-payer issus du tableau de synthèse budgétaire et comptable.

2017	2018	2019	BR 2020	BI 2021
12,8%	8,8%	8,2%	7,7%	7,8%

Ce ratio est stable entre la prévision 2020 et la prévision 2021. Ce taux plutôt faible signifie que l'établissement pourra honorer sur l'exercice 2021 les décaissements liés à des dépenses rattachées comptablement à l'exercice 2020.

4. Analyse des recettes et dépenses du budget initial 2021

4.1 Analyse des recettes du budget initial 2021

4.1.1 Ensemble des recettes inscrites au budget initial

Recettes en encaissements		Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	BI 2021	Ecart BI 2021/ BR 2020
Recettes globalisées	ENS de Lyon	114 128 147 €	120 951 065 €	125 282 423 €	125 170 701 €	125 519 187 €	126 355 982 €	836 795 €
	BDL	1 139 625 €	1 082 871 €	1 053 323 €	1 027 693 €	1 030 667 €	1 030 730 €	63 €
	TOTAL	115 267 772 €	122 033 936 €	126 335 746 €	126 198 394 €	126 549 854 €	127 386 712 €	836 858 €
Recettes fléchées	ENS de Lyon	8 110 707 €	12 110 257 €	6 434 544 €	10 796 477 €	10 411 777 €	9 983 797 €	-427 980 €
	BDL	9 930 €	0 €	87 021 €	50 000 €	50 000 €	0 €	-50 000 €
	TOTAL	8 120 637 €	12 110 257 €	6 521 565 €	10 846 477 €	10 461 777 €	9 983 797 €	-477 980 €
TOTAL recettes en encaissements		123 388 409 €	134 144 193 €	132 857 311 €	137 044 871 €	137 011 631 €	137 370 509 €	358 878 €

Les recettes à l'encaissement sont en légère hausse (+0.3%) par rapport aux prévisions de l'exercice 2020. La baisse des encaissements prévus en recettes fléchées (-4.6%) est compensée par la hausse des encaissements en recettes globalisées (+0.7%).

Les recettes à l'encaissement sont ainsi estimées à **137,37M€** en 2021. Les recettes propres telles que présentées dans l'annexe n°2 (ressources propres parmi les recettes globalisées et autres recettes fléchées parmi les recettes fléchées) constituent 5,7% de l'ensemble des recettes encaissables de l'établissement (6.2% au BI2020).

Ces recettes sont constituées de 127,39M€ de recettes dites globalisées (cf. 4.1.2) et de 9,98M€ de recettes dites fléchées (cf. 4.1.3).

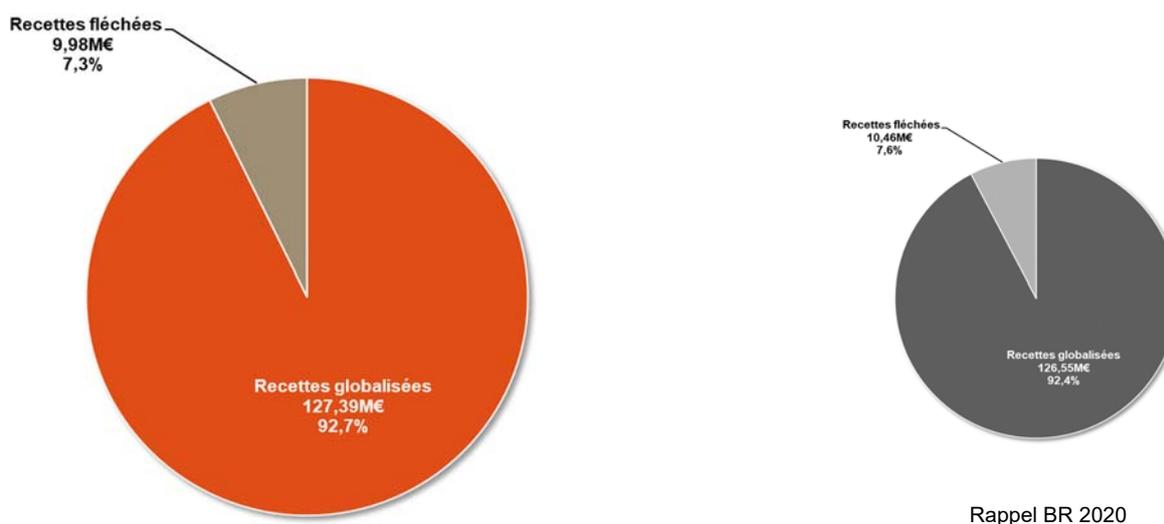


Figure 5 – Répartition des recettes à l'encaissement au BI 2021

4.1.2 Les recettes globalisées

Elles représentent **127,39M€** soit 92,7% des recettes totales de l'École en 2021.

La SCSP s'inscrit dans les recettes globalisées. Elle est évaluée en tenant compte notamment de la pré-notification 2021 transmise par le MESRI et datée du 2 novembre 2020. Elle est estimée à 118,35M€. Le détail de la SCSP prévisionnelle 2021 est présentée dans le tableau suivant. La SCSP représente 86,1% de l'ensemble des recettes de l'établissement.

Subvention pour charges de service public	Montants
Dotation de masse salariale	105 468 521 €
Masse salariale	88 710 638 €
Transfert contrats doctoraux CDSN	13 499 640 €
Contrats doctoraux sur appels d'offre	1 734 400 €
Compensation PERSEE	500 000 €
Compensation LPR - loi de programmation de la recherche	244 534 €
Compensation glissement vieillesse technicité (GVT)	0 €
Compensation indemnité CSG	481 078 €
Compensation prolongation contrats doctoraux crise sanitaire	96 423 €
Actions spécifiques : compensations IUF	75 858 €
Compensation détachement personnel INRAE	72 000 €
Compensation PPCR 2021	43 950 €
Compensation congé pour projet pédagogique	10 000 €
Dotation de fonctionnement	12 886 014 €
Dotation globalisée de fonctionnement	12 212 816 €
Actions spécifiques : participation concours communs session 2021	498 983 €
Actions spécifiques : IUF crédits scientifiques	127 500 €
Opérations immobilières - dotation sûreté	50 000 €
Actions spécifiques : dotation Persée	50 000 €
Actions spécifiques : indemnités et frais de déplacement des membres du CNU et du CNAP	10 000 €
Actions spécifiques : indemnités et frais de déplacement des membres du CNU	9 000 €
Actions spécifiques : concours ITRF 2021	5 000 €
Groupement de commandes 2019-2022 avec Elsevier - contribution 2021	-77 285 €
Total dotation prévisionnelle État	118 354 535 €

Tableau 1 – Recettes du MESRI inscrites au budget initial 2021 - subvention pour charges de service public

Les recettes globalisées prévisionnelles augmentent de 0,84M€ en comparaison du budget rectificatif 2020, soit un volume quasi identique entre les deux exercices budgétaires.

Les recettes de **masse salariale État** incluent la compensation du ministère pour couvrir sur l'exercice budgétaire l'ensemble des promotions de contrats doctoraux spécifiques normaliens dits **CDSN : 13,5M€**. Dans un courrier en date du 22 juillet 2020, le MESRI a informé l'établissement que cette recette est désormais sociée dans la subvention pour charges de service public dès la rentrée universitaire 2020.

La pré-notification 2021 prévoit une recette relative à la refonte indemnitaire dans le cadre de la **loi de programmation de la recherche LPR 2021** (mesures salariales) : **244,5k€**.

L'État s'est engagé à financer partiellement les prolongations de **CDD de doctorants et post-doctorants** rémunérés sur la masse salariale Etat suite à la crise sanitaire en 2020. Il est prévu une recette en 2021 de **96k€** relative à cette compensation.

Comme en 2020, il n'est pas prévu de compensation par l'État du glissement-vieillesse-technicité **GVT**.

Les recettes globalisées comportent également les recettes propres pilotées par les services supports dans le cadre de l'activité courante de l'établissement.

Parmi ces ressources, celle liée aux **loyers des résidences étudiantes** fait l'objet d'une prévision prudente pour ce BI, au regard de la crise sanitaire qui risque de perdurer. En 2020, le confinement du printemps a en effet généré une baisse de ces recettes dans la mesure où, pour éviter des difficultés aux étudiants concernés et conformément aux instructions du MESRI, l'établissement a décidé de ne facturer aucun loyer aux hébergés ayant quitté temporairement ou définitivement leur logement.

Les recettes de **locations des salles et des amphithéâtres** ont également été impactées par la crise du COVID en 2020. Elles sont estimées à **100k€** en 2021 et seront réévaluées lors du budget rectificatif en cas d'évolution du contexte sanitaire.

Le schéma ci-dessous présente la répartition des recettes globalisées encaissables (9,16 M€) prévues au budget initial, hors subvention pour charges de service public.

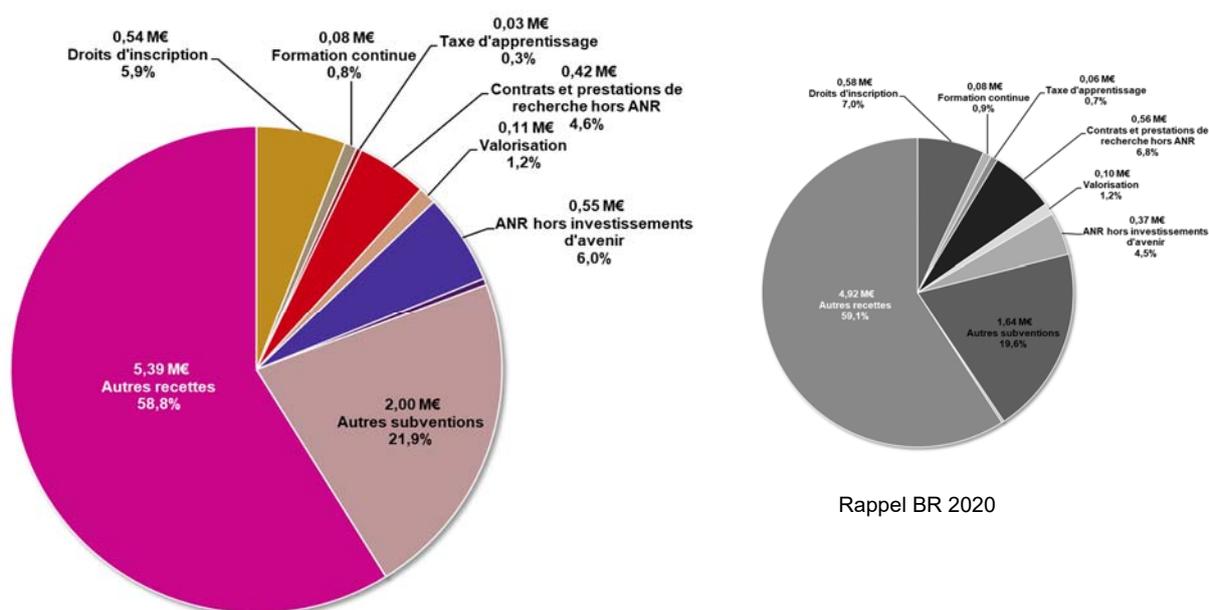


Figure 6 – Répartition des recettes globalisées hors SCSP

La catégorie “**autres recettes**” représente 5,39M€. On y retrouve notamment :

- **1,6M€** de loyers des résidences étudiantes
- **748k€** relatifs aux mises à disposition sortantes de personnels
- **392k€** de certificat d'économie d'énergie
- **385k€** de frais d'inscriptions à des colloques organisés par l'ENS en 2021
- **300k€** liés à l'engagement décennal
- **190k€** de ventes de revues (ENS Editions)
- **100k€** de locations des salles et amphithéâtres

Pour information, le certificat d'économie d'énergie est une subvention attribuée à des organismes publics ou privés lors de réalisation de travaux d'améliorations énergétiques de leur patrimoine. Les travaux réalisés dans le cadre du PPP permettent à notre établissement d'obtenir une recette de 392k€ qui sera reversée par l'UdL en 2021.

Parmi les 2M€ en “autres subventions”, 522k€ correspondent aux recettes provenant des EPST (CNRS, INRIA...) dans le cadre du reversement de la part revenant à l'établissement hôte. Sont également compris 131k€ d'adhésions et de participations de partenaires à la banque d'épreuves littéraires (BEL) par exemple.

Les “contrats et prestations de recherche hors ANR” concernent les recettes liées aux prestations réalisées dans les laboratoires de recherche pour des partenaires privés ou publics, comme Total ou l'Institut français du pétrole et énergies nouvelles (IFPEN) par exemple.

4.1.3 Les recettes fléchées

Pour rappel, les recettes fléchées sont destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement. Elles concernent en grande majorité les contrats de recherche au sein de l'établissement.

Les recettes fléchées s'établissent à **9,98M€** au budget initial 2021, soit 7,3% des recettes totales de l'établissement.

Le graphique ci-dessous présente le détail de l'origine des encaissements des recettes fléchées.

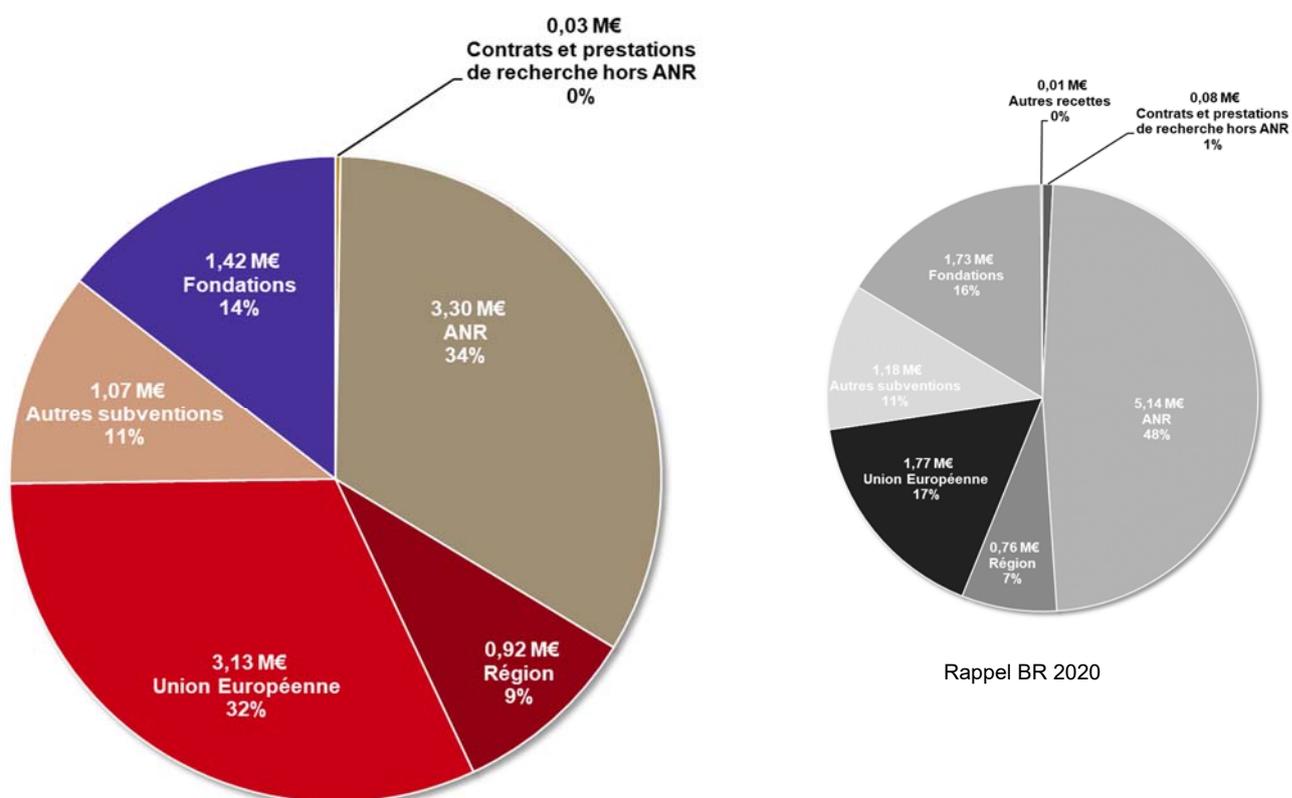


Figure 7 – Répartition des recettes fléchées inscrites au BI 2021

On remarque que l'**ANR** concentre 34% des encaissements de recettes fléchées prévus en 2021. Près de **1,81M€** d'encaissements sont ainsi prévus dans le cadre d'une soixantaine de contrats de recherche en cours ou à venir financés par l'agence nationale de la recherche. Il y a également d'importants encaissements attendus pour des contrats d'**investissements d'avenir** qui sont également financés par l'ANR tels que les IDEX et les LABEX, pour un

montant total évalué à **1,11M€** en 2021. Sont par exemple attendus des encaissements pour plus de 748k€ au total liés à des IDEX dont les porteurs de projet sont des chercheurs du laboratoire de Physique, du laboratoire de Chimie et du laboratoire de reproduction des plantes. Il est à noter que l'arrêt du projet d'université-cible entraîne l'arrêt de nombreux financements IDEX. Les recettes ANR devraient donc être moindres dans les années à venir.

Parmi les recettes de l'**Union Européenne** estimées à **3,13M€**, les encaissements les plus importants concernent un projet qui va débiter en 2021 et deux contrats ERC déjà en cours : REVEAL à l'IGFL avec un préfinancement estimé à **648k€**, un encaissement de **626k€** pour l'ERC SILVER au laboratoire de géologie et un autre encaissement de **387k€** pour l'ERC PODCAST au centre de recherche astrophysique de Lyon (CRAL).

Le **FEDER**, fonds européen de développement régional, contribue au projet de plateforme pour l'expérimentation en milieu confiné (Plexmico) porté par la SFR Biosciences. Des recettes estimées à **315k€** sont attendues en 2021.

Il est à noter la part importante des recettes relatives aux **fondations** représentant 14% de l'ensemble des recettes fléchées pour des encaissements attendus à hauteur de **1,42M€**. Une subvention de 205k€ versée par la **fondation pour la recherche médicale** est ainsi prévue en 2021 dans le cadre du financement de travaux de recherche de jeunes chercheurs. Un contrat de recherche du laboratoire de physique avec la Silicon valley Community Foundation a débuté en 2020 : un encaissement de 167k€ est ainsi prévu au BI 2021 dans le cadre de cette collaboration.

Les recettes de la **Région** comprennent des versements liés à plusieurs financements : 490k€ pour les projets Pack Ambition, 130k€ pour le contrat PSPC TACOMA porté par le laboratoire de chimie, ou encore 116k€ pour divers projets COMESUP de l'établissement.

4.2 Analyse des dépenses du budget initial 2021

4.2.1 Ensemble des dépenses inscrites au budget initial

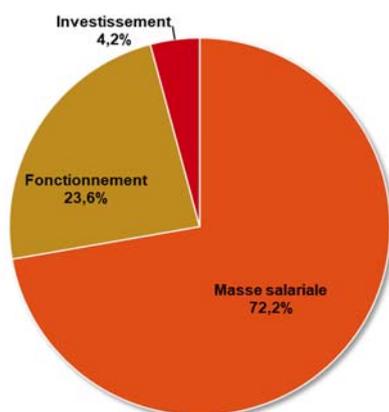
Autorisations d'engagement (AE)		Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	BI 2021	Ecart BI 2021/ BR 2020
Masse salariale	ENS de Lyon	94 317 899 €	95 827 276 €	97 462 239 €	99 946 734 €	99 648 867 €	100 331 237 €	682 370 €
	BDL	10 590 €	24 137 €	76 781 €	42 964 €	57 964 €	45 000 €	-12 964 €
	TOTAL	94 328 489 €	95 851 413 €	97 539 020 €	99 989 698 €	99 706 831 €	100 376 237 €	669 406 €
Fonctionnement	ENS de Lyon	26 957 884 €	31 174 115 €	30 259 532 €	32 211 074 €	33 884 047 €	31 757 914 €	-2 126 133 €
	BDL	1 085 165 €	1 059 862 €	1 008 424 €	1 029 757 €	1 001 731 €	1 001 674 €	-57 €
	TOTAL	28 043 049 €	32 233 977 €	31 267 956 €	33 240 831 €	34 885 778 €	32 759 588 €	-2 126 190 €
Investissement	ENS de Lyon	8 622 988 €	5 483 450 €	6 640 230 €	7 340 138 €	6 250 731 €	5 768 149 €	-482 582 €
	BDL	26 578 €	44 517 €	28 457 €	0 €	8 807 €	37 000 €	28 193 €
	TOTAL	8 649 566 €	5 527 967 €	6 668 686 €	7 340 138 €	6 259 538 €	5 805 149 €	-454 389 €
TOTAL autorisations d'engagement		131 021 104 €	133 613 358 €	135 475 662 €	140 570 667 €	140 852 147 €	138 940 974 €	-1 911 173 €

Tableau 2 – Autorisations d'engagement par masse inscrites au budget initial 2021

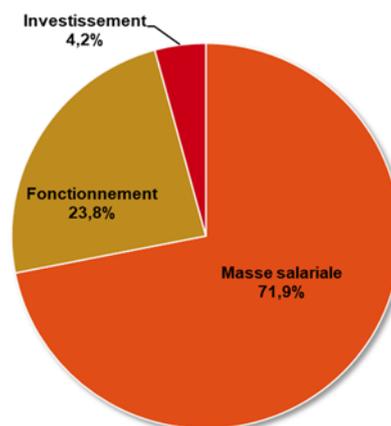
Crédits de paiement (CP)		Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BI 2020	BR 2020	BI 2021	Ecart BI 2021/ BR 2020
Masse salariale	ENS de Lyon	94 268 655 €	95 810 059 €	97 463 294 €	99 946 734 €	99 648 867 €	100 331 237 €	682 370 €
	BDL	10 591 €	24 137 €	76 781 €	42 964 €	57 964 €	45 000 €	-12 964 €
	TOTAL	94 279 246 €	95 834 196 €	97 540 075 €	99 989 698 €	99 706 831 €	100 376 237 €	669 406 €
Fonctionnement	ENS de Lyon	17 684 369 €	25 482 280 €	28 766 254 €	31 999 229 €	31 929 855 €	32 280 355 €	350 500 €
	BDL	1 054 984 €	1 051 434 €	1 012 592 €	1 029 757 €	1 001 731 €	1 001 674 €	-57 €
	TOTAL	18 739 353 €	26 533 714 €	29 778 845 €	33 028 986 €	32 931 586 €	33 282 029 €	350 443 €
Investissement	ENS de Lyon	7 857 898 €	6 104 210 €	7 195 599 €	6 573 338 €	5 476 453 €	5 874 484 €	398 031 €
	BDL	26 578 €	44 517 €	14 419 €	0 €	22 843 €	37 000 €	14 157 €
	TOTAL	7 884 476 €	6 148 727 €	7 210 018 €	6 573 338 €	5 499 296 €	5 911 484 €	412 188 €
TOTAL crédits de paiement		120 903 075 €	128 516 638 €	134 528 937 €	139 592 022 €	138 137 713 €	139 569 750 €	1 432 037 €

Tableau 3 – Crédits de paiement par masse inscrits au budget initial 2021

Les autorisations d'engagement sont estimées à 138,94M€ pour ce budget initial, tandis que les crédits de paiement sont évalués à 139,57M€.



Autorisations d'engagement



Crédits de paiement

La masse salariale représente 72% des dépenses prévues à ce budget initial. Le fonctionnement concentre quasiment un quart des crédits tandis que l'investissement représente 4,2%. Parmi les CP programmés en 2021, 5,6% concernent des engagements pris antérieurement soit 7,82M€ : CDSN, loyer du contrat de partenariat, marché pluriannuel d'assurance....

Les actions LOLF précisent la destination des crédits consommés, permettant ainsi de mettre en lumière les moyens affectés par l'établissement sur ses missions principales. Pour ce budget initial 2021, la répartition des crédits de paiement (toutes masses confondues : fonctionnement, investissement et masse salariale) demeure dans des proportions stables en comparaison des années précédentes. Les Études et la Recherche mobilisent le plus de crédits avec 24% chacun, tandis que la masse salariale consacrée à la rémunération des élèves normaliens concentre 23% des dépenses prévues.

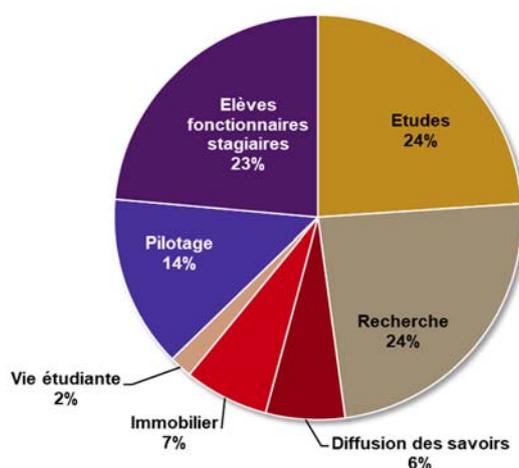


Figure 8 – Répartition des crédits de paiement par destination

4.2.2 Les dépenses de fonctionnement

Autorisations d'engagement

AE	Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BR 2020	BI 2021	Ecart BI 2021 / BR 2020
ENS de Lyon	26 957 884 €	31 174 115 €	30 259 532 €	33 884 047 €	31 757 914 €	-2 126 133 €
BDL	1 085 165 €	1 059 862 €	1 008 424 €	1 001 731 €	1 001 674 €	-57 €
TOTAL	28 043 049 €	32 233 977 €	31 267 956 €	34 885 778 €	32 759 588 €	-2 126 190 €

Crédits de paiement

CP	Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BR 2020	BI 2021	Ecart BI 2021 / BR 2020
ENS de Lyon	17 684 369 €	25 482 280 €	28 766 254 €	31 929 855 €	32 280 355 €	350 500 €
BDL	1 084 984 €	1 051 434 €	1 012 582 €	1 001 731 €	1 001 674 €	-57 €
TOTAL	18 739 353 €	26 533 714 €	29 778 845 €	32 931 586 €	33 282 029 €	350 443 €

Les prévisions de dépenses de fonctionnement de la **BDL** sont stables par rapport à celles inscrites au budget rectificatif 2020.

Pour l'**ENS de Lyon**, les autorisations d'engagement prévues en fonctionnement s'élèvent à 32,76M€, soit -2,13M€ par rapport à 2020. Cela s'explique principalement par le fait que l'établissement a réajusté en 2020 le loyer du contrat de partenariat en prenant un engagement complémentaire de 3,1M€ correspondant à l'impact de tous les travaux modificatifs effectués à la demande de l'établissement depuis quasi le début du contrat de partenariat. Les volumes en crédits de paiement demeurent plutôt stables entre les 2 exercices budgétaires.

L'**allocation des moyens** établissement 2021 a été réalisée à la suite du débat d'orientations budgétaires voté par le conseil d'administration de septembre 2020. Au total, ce sont **15,71M€** de crédits de fonctionnement qu'il est prévu d'allouer à l'ensemble des structures de l'établissement, montant quasi identique aux crédits alloués lors du BI 2020 (15,68M€).

Parmi ces moyens alloués figurent les dépenses incompressibles de l'École, qui sont principalement les dépenses pour lesquelles l'établissement est engagé auprès d'un tiers pour un montant ferme : loyer du contrat de partenariat, contrats de maintenance, marchés publics en cours...

Les **dépenses d'énergie** - eau, gaz, électricité, chauffage – sont aussi des dépenses incompressibles pour l'établissement. Elles sont évaluées à **3,43M€** pour l'année 2021. Ce montant tient compte de la livraison du bâtiment M8 courant 2021, qui va entraîner des charges supplémentaires de fluides, et de la hausse des abonnements d'électricité et de gaz.

Dans le contexte de la **crise sanitaire** du COVID-19, l'allocation des moyens 2021 prévoit **75k€** pour l'achat de masques, gels hydroalcooliques, divers EPI en complément des achats déjà réalisés dès le printemps dernier et tout au long de l'année 2020.

Parmi les dépenses récurrentes, les **versements CDSN** aux établissements partenaires sont prévus à hauteur de **10,64M€ en AE** et **11,05M€ en CP** à ce budget initial. Les AE correspondent aux derniers engagements relatifs à la promotion 2020-2023 qui a débuté à la rentrée universitaire 2020, ainsi qu'aux nouveaux engagements que l'établissement prendra pour la nouvelle promotion qui arrivera au 1^{er} septembre 2021. Quant aux CP, ils sont prévus afin de payer les 8 derniers mois pour la promotion 2018-2021, une année entière pour les promotions 2019-2022 et 2020-2023, et enfin 4 mois pour la nouvelle promotion 2021-2024 de septembre à décembre 2021. Pour rappel, le ministère compense ces dépenses via un ajustement de la dotation de masse salariale.

Le tableau ci-dessous présente le détail des reversements prévus par promotion CDSN :

CDSN autres établissements	Nombre doctorants	Coût total opération	AE 2018	AE 2019	AE 2020	AE 2021	AE 2022 et +	TOTAL AE	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022 et +	TOTAL CP
Cohorte 2018	132	10 799 712 €	9 408 840 €	1 318 147 €	0 €	0 €	0 €	10 726 987 €	490 914 €	4 127 188 €	3 572 632 €	2 536 253 €	0 €	10 726 987 €
Cohorte 2019	139	11 372 424 €		9 408 840 €	1 963 584 €	0 €	0 €	11 372 424 €		600 006 €	4 250 000 €	3 790 808 €	2 731 610 €	11 372 424 €
Cohorte 2020	130	10 636 080 €			9 040 668 €	1 595 412 €		10 636 080 €			472 715 €	4 254 432 €	5 908 933 €	10 636 080 €
Cohorte 2021	130	10 636 080 €				9 040 668 €	1 595 412 €	10 636 080 €				472 715 €	10 163 365 €	10 636 080 €
Total	531	43 444 296 €	9 408 840 €	10 726 987 €	11 004 252 €	10 636 080 €	1 595 412 €	43 371 571 €	490 914 €	4 727 194 €	8 295 347 €	11 054 208 €	18 803 908 €	43 371 571 €

Les charges de fonctionnement pour le **nouveau bâtiment M8** ont été prises en compte pour 4 mois puisqu'il devrait être mis en service en septembre 2021. Une évaluation de cette charge a été réalisée qui met en exergue une dépense supplémentaire annuelle pour l'établissement d'environ 380k€.

Les moyens établissement couvrent ainsi les charges incompressibles et récurrentes de l'établissement en fonctionnement, mais également quelques projets plus spécifiques.

La direction du patrimoine prévoit un budget de quelques **400k€** consacrés aux **déménagements des laboratoires** de géologie et de reproduction des plantes dans le nouveau bâtiment M8.

La métropole de Lyon assure la maîtrise d'ouvrage de ce bâtiment M8. L'ENS de Lyon participe financièrement pour 300k€ au total : 150k€ versés dès 2020, **75k€** en 2021 puis 75k€ en 2022.

Suite à la restructuration de la BDL Monod, l'achat de nouveaux **mobiliers** est évalué à **25k€** en fonctionnement (et 80k€ en investissement).

La direction des systèmes d'information envisage de réaliser **divers projets autour du SI** en 2021 comme par exemple des projets de dématérialisation de processus de gestion, ou encore pour renforcer la sécurité informatique pour laquelle **110k€** sont inscrits au budget initial.

Le déploiement de divers équipements et de fibre supplémentaire pour **Lyres 19** est estimé à **125k€ en AE et 88k€ en CP**.

Les projets de **diplomation** et du développement d'une **application campus**, pilotés par le service communication de l'établissement, sont évalués à **59k€** en 2021.

L'établissement accueillera **plusieurs colloques** en 2021.

L'institut de génomique fonctionnelle de Lyon (IGFL) est l'organisateur du 27th European Drosophila Research Conference **EDRC 2021** pour un budget global estimé à **400k€**. Le laboratoire de reproduction des plantes est quant à lui l'organisateur du colloque Plant Biomechanics **PBM 2021** dont le budget est prévu à environ **60k€**.

4.2.3 Les dépenses d'investissement

Autorisations d'engagement

AE	Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BR 2020	BI 2021	Ecart BI 2021/ BR 2020
ENS de Lyon	8 622 988 €	5 483 450 €	6 640 230 €	6 250 731 €	5 768 149 €	-482 582 €
BDL	26 578 €	44 517 €	28 457 €	8 807 €	37 000 €	28 193 €
TOTAL	8 649 566 €	5 527 967 €	6 668 686 €	6 259 538 €	5 805 149 €	-454 389 €

Crédits de paiement

CP	Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	BR 2020	BI 2021	Ecart BI 2021/ BR 2020
ENS de Lyon	7 857 898 €	6 104 210 €	7 195 599 €	5 476 453 €	5 874 484 €	398 031 €
BDL	26 578 €	44 517 €	14 419 €	22 843 €	37 000 €	14 157 €
TOTAL	7 884 476 €	6 148 727 €	7 210 018 €	5 499 296 €	5 911 484 €	412 188 €

Les prévisions de dépenses en investissement sont estimées à 5,8M€ en AE pour ce budget initial 2021, soit une prévision inférieure de 0,45M€ par rapport au BR 2020. En CP, ce sont 5,9M€ qui sont budgétisés soit 0,4M€ de plus qu'en 2020. La majorité des projets d'investissement sont portés par la direction du patrimoine.

La crise sanitaire a entraîné la reprogrammation en 2021 de certains projets et travaux envisagés en 2020, comme par exemple les travaux d'amélioration énergétique.

Dans la continuité des **opérations vertueuses d'amélioration énergétique** qui ont débuté en 2020, il est prévu à ce budget initial des dépenses à hauteur de **193k€** : pose de 80 compteurs et programmation pour le comptage d'énergie (160k€), séparation des réseaux à usage particulier (20k€) et séparation de climatisation pour les locaux onduleurs et autocom (13k€).

Le déménagement des laboratoires de géologie et de reproduction des plantes dans le nouveau bâtiment M8 va entraîner le **démontage et remontage de chambres de culture** existantes : **110k€** sont prévus en investissement pour ces travaux.

En parallèle, deux **chambres de culture supplémentaires** vont être construites pour un budget estimé à **118k€** en 2021.

Suite à un appel à projets, un financement a été obtenu par la direction de l'immobilier de l'État à hauteur de **155k€** au titre du **plan France Relance**. Les crédits alloués sont destinés à des actions d'économies d'énergie à gains rapides. Deux projets portés par la direction du patrimoine vont ainsi être réalisés en 2021 : le **remplacement de luminaires** (70k€) et **l'isolation des points singuliers du réseau de chauffage – calorifugeage** (85k€).

Un certain nombre de travaux sont prévus dans le cadre du contrat de partenariat sur le site Monod : **soutes de neutralisation** au bâtiment M6 pour **180k€**, travaux de **régulation du P3** pour **163k€**, **stabilisation de température de la salle laser** du M6 pour **100k€** ou encore la mise aux normes de **l'amenée d'air** du foyer étudiants pour **50k€**.

Des investissements sont également portés par la direction des systèmes d'informations (DSI). La **refonte du réseau Wifi** est estimée à **100k€** en AE et 55k€ en CP sur l'exercice 2021.

Il est également inscrit à ce budget initial **200k€** afin de mener **divers projets SI** : sécurité informatique, SI concours, SI gestion, dématérialisation des processus de gestion dont la signature électronique.

La **sécurisation du cœur de réseau informatique** de l'ENS de Lyon est prévue à hauteur de **45k€** en AE et CP d'investissements.

Le service ENS Médias prévoit en 2021 de déployer un **système de supervision** permettant une prise en main à distance des équipements audiovisuels de 90 salles de l'établissement. Le coût de ce système de supervision est évalué à **15k€**.

Le service moyens matériels et opérationnels va acquérir et déployer en 2021 du **meuble** lié aux distributeurs automatiques de boisson et nourriture pour **35k€**. L'achat d'un **véhicule utilitaire Goupil** pour les espaces verts est également prévu : **25k€** sont inscrits à ce BI.

Parmi les structures de recherche, le laboratoire de Chimie prévoit l'achat d'un **appareil à rayonnement X** pour un montant estimé à **400k€** en AE et CP sur l'exercice 2021.

Fin 2020, la coordination de biologie a commandé un **microscope confocal** dont la livraison et le paiement sont prévus en 2021 : **303k€ de CP** sont ainsi programmés pour ce BI.

La SFR Biosciences envisage de se doter de divers matériels scientifiques dans le cadre du projet de **plateforme pour l'expérimentation en milieu confiné** (Plexmico). En 2021, ce sont **1093k€ en AE et 793k€ en CP** qui sont ainsi inscrits pour acquérir des autoclaves et un cytomètre spectral entre autres.

4.2.4 Les dépenses de masse salariale

De quoi parle-t-on ?

Les dépenses de personnel : rémunérations principales versées aux agents de l'établissement, des cotisations patronales qui leur sont liées, des rémunérations accessoires ainsi que des prestations sociales obligatoires.

Masse salariale État : crédits transférés à partir du titre 2 du budget de l'État lors du passage aux compétences et responsabilités élargies en 2010.

Ressources Propres : toutes les autres charges de personnels hors crédits transférés (contrats de recherche, vacations, jury de concours). Ces crédits sont gérés par la Direction des Affaires financières

4.2.4.1 Masse salariale globale

L'enveloppe de masse salariale de l'ENS de Lyon proposée au vote du conseil d'administration pour le budget initial 2021 s'élève à **100 376 237 €**.

Dont, un montant de dépenses prévisionnelles de :

- ➔ **93 538 645 € sur masse salariale État**
- ➔ **6 837 592 € sur ressources propres**

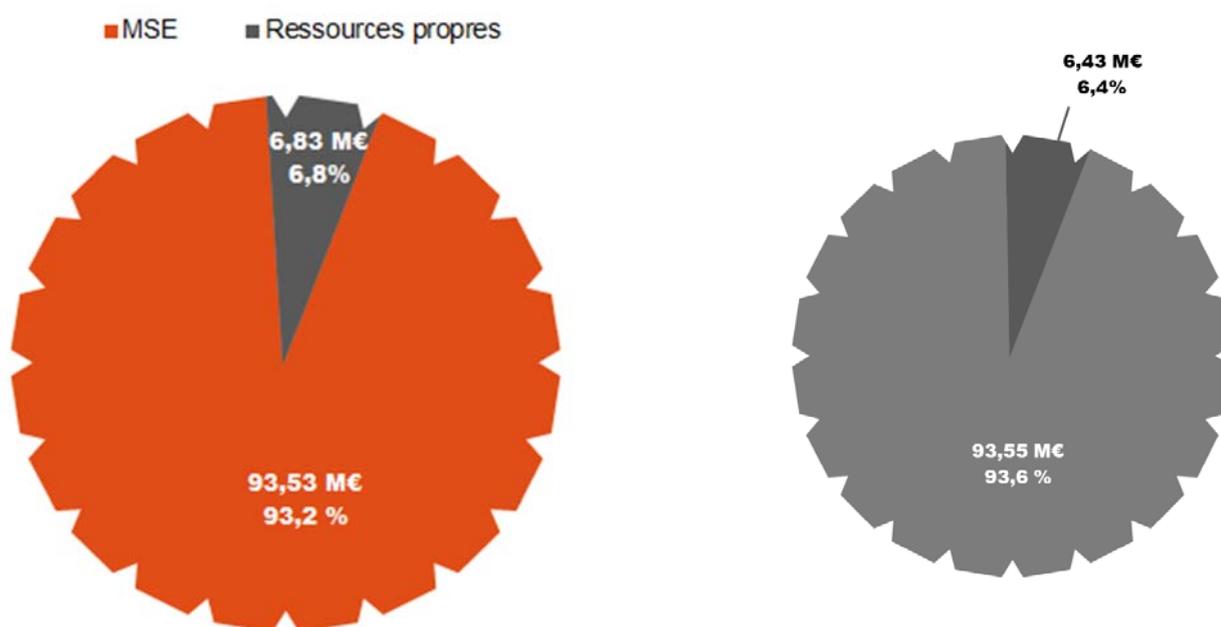


Figure 9 – Part relative de la masse salariale en fonction du support budgétaire au BI 2021

Par support budgétaire

Support budgétaire	BI 2021	BI 2020	€	%
MSE	93 538 645 €	93 554 754 €	- 0,02 M€	-0,02%
RP	6 837 592 €	6 434 944 €	0,40 M€	6,3%
Total	100 376 237 €	99 989 698 €	0,39 M€	0,4%

En comparaison des éléments estimés pour le budget initial 2020, **le montant total de dépenses salariales** augmente de 0,39 M€ (+0,4%) :

- ➔ la charge de masse salariale sur le **support budgétaire État** reste stable, ne diminuant que très légèrement (-0,02%)
- ➔ les charges de personnels financées sur les **ressources propres** de l'établissement augmentent de **0,40M€ (+6,3%)**

Par support budgétaire et type de dépenses salariales

Typologie de dépenses	MSE		RP	
	€	%	€	%
Dépenses de rémunérations	92 401 151 €	98,8%	6 149 364 €	89,9%
Autres dépenses	1 137 494 €	1,2%	688 227 €	10,1%
Total	93 538 645 €	100%	6 837 591 €	100%

- ➔ 98,8% des coûts salariaux relevant de la masse salariale État sont des dépenses de rémunérations pour 1,2% de crédits couvrant d'autres dépenses salariales telles que les vacations. En comparaison, 10% des crédits de personnels financés sur RP sont consacrés à la rémunération de vacataires.

Mesures salariales spécifiques

- ▶ La reconduction de **l'indemnité compensatrice** couvrant la hausse de la **CSG** pour l'ensemble des agents titulaires de l'établissement (**481k€**)
- ▶ Les revalorisations indiciaires, les créations d'échelons et de grades prévues par le protocole **PPCR** (**parcours professionnels, carrières et rémunérations**) : **+44k€**

- ▶ La mise en œuvre de la **LPR 2021-2030 (loi de programmation de la recherche)**, visant à renforcer l'attractivité des métiers scientifiques. Ce plan de revalorisation et de promotion des carrières scientifiques, s'articule autour de **3 axes** :
 - une **nouvelle donne indemnitaire**, un nouvel **équilibre des corps et des grades** des enseignants-chercheurs et des chercheurs, **repyramidage/requalification des emplois** de la filière ITRF

Sur l'indemnitaire, et la revalorisation salariale, pour exemple : entre 2021 et 2027, les enseignants-chercheurs devraient voir leur prime de recherche et d'enseignement supérieur passer de 1 260 € à 6400 € et pour les chercheurs, la prime de recherche passera de 990 € à 6400 €.

En 2021, la revalorisation devrait contenir les mesures suivantes :

- la **prime de recherche et d'enseignement supérieur** passerait de 1260 € à plus de 1750€ pour les PR et à plus de 2300€ pour les MCF.
- la **prime de recherche** passerait de 977 € à plus de 1600€ pour les directeurs de recherche.
- **l'alignement de la filière bibliothèques** sur les ITRF pour la catégorie B et C
- une **augmentation des enveloppes Indemnitaires** de la filière ITRF concentrée sur les catégories C.

Ce dispositif est intégralement compensé en recette par l'État à hauteur de 244k€ en 2021.

LPR 2021	€		Total
	Indemnitaire	Repyramidage	
Biatss	32 398 €	1 656 €	34 054 €
EC	210 480 €	- €	210 480 €
Total	242 878 €	1 656 €	244 534 €

- ▶ À partir du 1er janvier 2021, un agent contractuel de l'établissement pourra bénéficier d'une indemnité de fin de contrat dite « **prime de précarité** », sous réserve des conditions fixées par le décret n° 2020-1296 du 23 octobre 2020.
- ▶ Pour 2021, le coût de cette mesure est estimé à près de 34k€ sur MSE et 24k€ sur RP.

4.2.4.2 Masse salariale sur supports budgétaires de l'État

A- Principaux éléments de variation de la masse salariale État entre la prévision d'exécution 2020 et la prévision initiale 2021

De quoi parle-t-on ?

Le **GVT** est la part de l'évolution des salaires qui résulte des évolutions de carrière propres à chaque agent. Il se décline en trois composantes :

- **l'effet glissement** : impact des flux entrants et sortants, c'est-à-dire du renouvellement du personnel sur l'évolution de la masse salariale. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et moins « primés » et par conséquent, rémunérés à un niveau moins élevé que l'ensemble des personnels d'un établissement. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Le signe de l'effet des sortants est moins évident car les sortants ne sont pas forcément des personnes plus qualifiées et/ou plus âgées et donc mieux rémunérées.
- **l'effet vieillesse** : impact sur l'évolution générale de la masse salariale des changements de salaire, sans changement de fonction, dus au déroulement normal de carrière dans le métier suite à l'ancienneté : avancement sur grille indiciaire
- **l'effet technicité** : impact sur l'évolution générale de la masse salariale des changements de grade ou de corps, et/ou de l'acquisition de compétences nouvelles. Ces changements sont en général validés suite à un concours ou un examen professionnel.

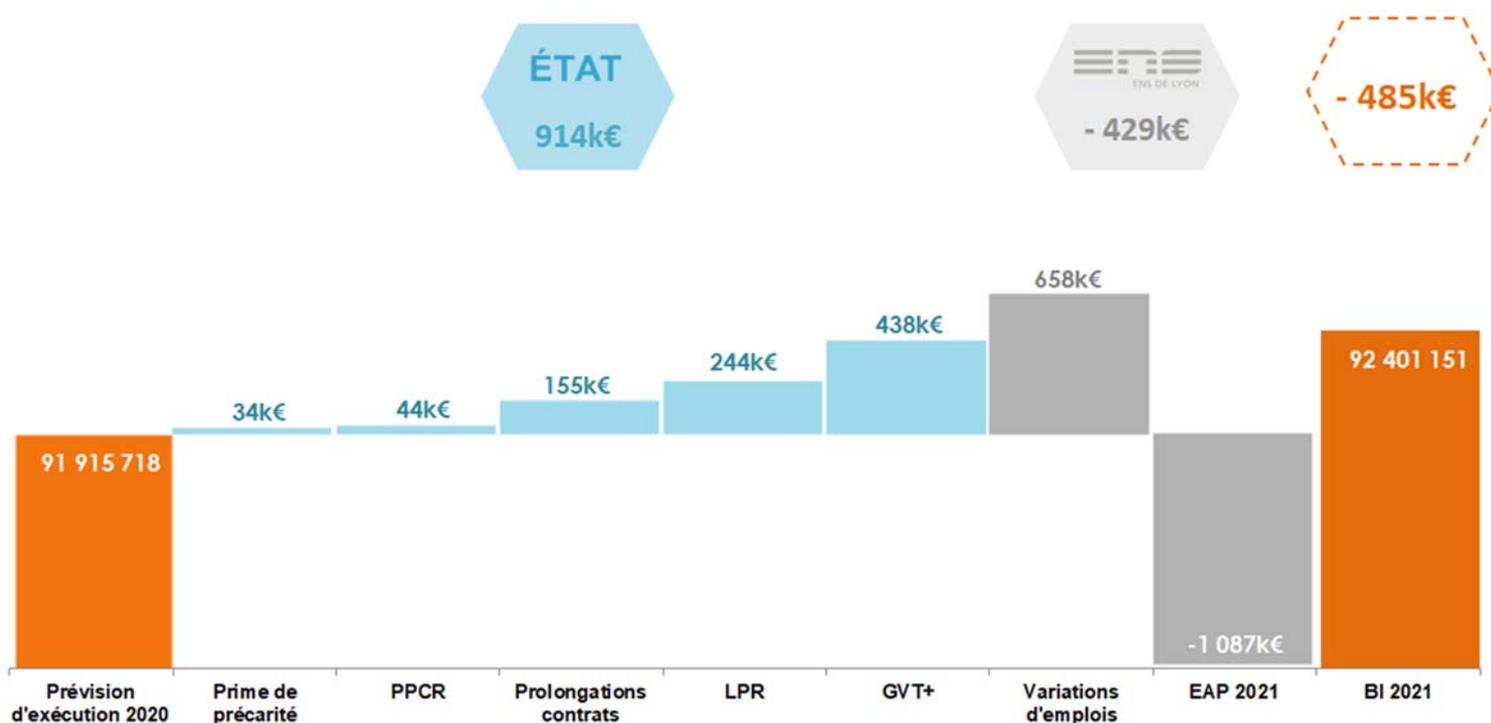


Figure 10 – Décomposition des facteurs d'évolution de la masse salariale sur emplois budgétaires entre la prévision d'exécution 2020 et la prévision initiale 2021

MSE	BI 2021	*Prévision d'exécution 2020	€	%
		92 401 151 €	91 915 718 €	485 433 €

*Pour précision, l'exécution prévisionnelle 2020 de la MSE sur emplois est estimée à 91,91M€, soit 99,5% de l'enveloppe votée au BR 2020.

La budgétisation de la MSE sur l'exercice 2021 prévoit une hausse des crédits de personnel de **485k€ (+ 0,5%)**.

La décomposition des facteurs d'évolution de la masse salariale présente l'impact budgétaire des principales mesures mises en œuvre sur l'exercice 2020.

Ces dépenses réparties en fonction de leur nature apparaissent d'une part, comme des mesures d'ordre **réglementaires (à l'initiative de l'État)** et d'autre part, comme des **décisions de l'établissement** :

➔ **Réglementaires : + 914k€**

- **+34k€** au titre de la **prime de précarité, et donc du versement** d'indemnités de fin de contrat pour les personnels contractuels éligibles à ce dispositif
- Le **dispositif PPCR** poursuit son déploiement en 2021 : **+44k€** sont prévus dans cet acte budgétaire. Pour rappel, **cette mesure est intégralement compensée par l'État**
- De la **prolongation de 3 mois** de contrats doctoraux et contrats de recherche affectés par le COVID-19 (cohorte 2018 : **+155k€**)
- La mise en œuvre de la **LPR 2021** (loi de programmation de la recherche) : **+244k€**. Ce plan de revalorisation est financé par l'Etat.
- Le glissement, vieillesse, technicité est un enjeu majeur pour notre établissement. Le **GVT positif** correspond à l'augmentation mécanique de la masse salariale liée aux changements d'échelons, de grades ou de corps des agents titulaires. En maîtrisant et rationalisant sa politique d'emplois, l'établissement peut neutraliser une partie de cette augmentation. Il s'agit alors du **GVT négatif**, qui correspond à l'impact des flux d'entrées et de sorties des agents titulaires : le remplacement des agents en fin de carrière par des agents en début de carrière a généralement un effet financier négatif, ces derniers ayant des indices de rémunération plus faibles (ce montant est intégré dans le schéma d'emplois).
Cependant, en raison de l'âge moyen des personnels titulaires (46,6 ans), de leur nombre (656 emplois budgétaires sur 2021), et de l'évolution de leur ancienneté (plus de 8 ans pour 70% d'entre eux), il demeure difficile pour l'établissement d'agir sur les effets financiers du GVT de l'ordre de 400k€ sur un exercice.

Pour l'exercice 2020, le **GVT positif** est valorisé à **437k€**, soit près de 0,5% des dépenses de rémunérations.

➔ **A l'initiative de l'établissement : -429 k€**

- **Schéma d'emplois 2021** : correspond à la valorisation du coût ou du gain lié aux variations d'effectif sur l'exercice : **+ 658k€**.

Ces dépenses de personnel retranscrivent l'impact financier des mouvements d'effectifs prévus sur 2021 (réintégration, retraites, détachements, mutations, disponibilités, recrutement, remplacement, missions ponctuelles ...).

- **EAP 2020** : les extensions en année pleine (EAP) mesurent les effets financiers des flux d'effectifs 2019 sur l'exercice 2020 : **- 1 087k€**.

L'effet d'extension en année pleine du schéma d'emploi de 2020 impacte donc négativement les dépenses salariales 2021. Cela s'explique en partie par :

- les départs d'élèves fonctionnaires stagiaires (sorties définitives de quatrième année) en août 2020 (-720k€)
- les mouvements des contractuels doctorants (-14 ETPT)
- le solde des mouvements de personnels (entrées/sorties), observé lors du dernier quadrimestre 2020. En raison du contexte sanitaire, certains remplacements ne s'opéreront qu'en 2021.

Répartition de la masse salariale État par population

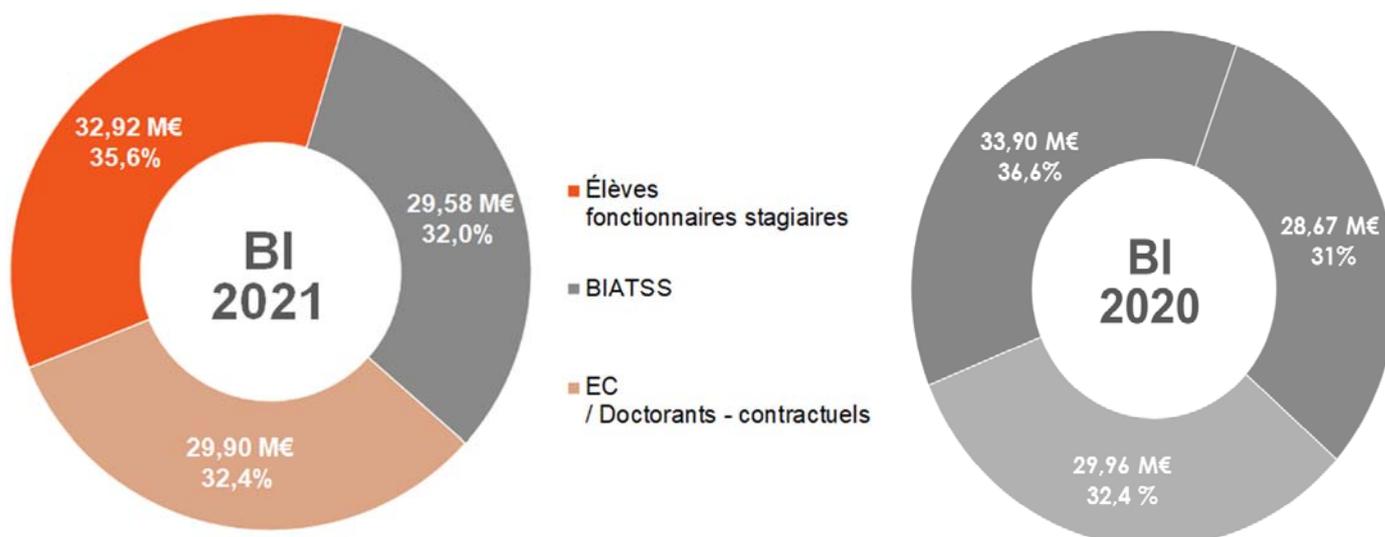


Figure 11 – Répartition de la masse salariale État par population entre la prévision d'initiale 2020 et 2021

➔ Éléves fonctionnaires stagiaires :

Population	BI 2021	BI 2020	€	%
Éléves fonctionnaires stagiaires	32 921 384 €	33 905 949 €	- 984 564 €	-2,9%

Les dépenses de salaires des **élèves fonctionnaires stagiaires** représentent **35,6%** des dépenses de rémunérations globales.

Cette prévision de dépenses est en diminution de **984k€**. Ces mouvements de crédits s'expliquent par l'effet d'extension en année pleine du schéma d'emploi de 2020 et les entrées/sorties prévisionnelles 2021 (-24,5 ETPT).

→ Enseignants et enseignants-chercheurs – Doctorants contractuels

Population	BR 2020	BI 2020	€	%
Enseignants et EC - Doctorants contractuels	29 896 196 €	29 962 910 €	- 66 715 €	-0,2%

La prévision de masse salariale concernant ces populations reste stable : **-66k€**.

A noter, les principales mesures sur l'exercice 2021:

- le GVT positif : + 214k€
- l'incidence financière du protocole PPCR estimée à +10k€
- la Loi de programmation pour la recherche : +210k€
- le solde des entrées/sorties prévisionnelles 2020 pour les EC contractuels et les contractuels doctorants : - 13,6 ETPT (- 486k€)
- la prolongation de 3 mois de contrats doctoraux et contrats de recherche affectés par le COVID-19 : +155k€

→ BIATSS :

Population	BR 2020	BI 2020	€	%
BIATSS	29 583 571 €	28 671 792 €	911 779 €	3,2%

Les dépenses salariales des personnels **BIATSS** sont en hausse de **911k€**, résultant notamment :

- l'incidence financière du protocole PPCR estimée à : **+34k€**
- la prime de précarité : **34k€**
- la Loi de programmation pour la recherche : **+34k€**
- le GVT positif : **+223k€**
- la hausse des dépenses des personnels contractuels : **+675k€**, intégrant notamment le recrutement d'un médecin, et de prestataires rémunérés jusqu'à lors en crédits de fonctionnement (au global ; ce transfert de masse permet à l'établissement d'optimiser ce poste de près de 141k€). Cette augmentation s'explique également par la création de postes permettant d'accompagner certaines structures dans la réalisation de projets ponctuels.

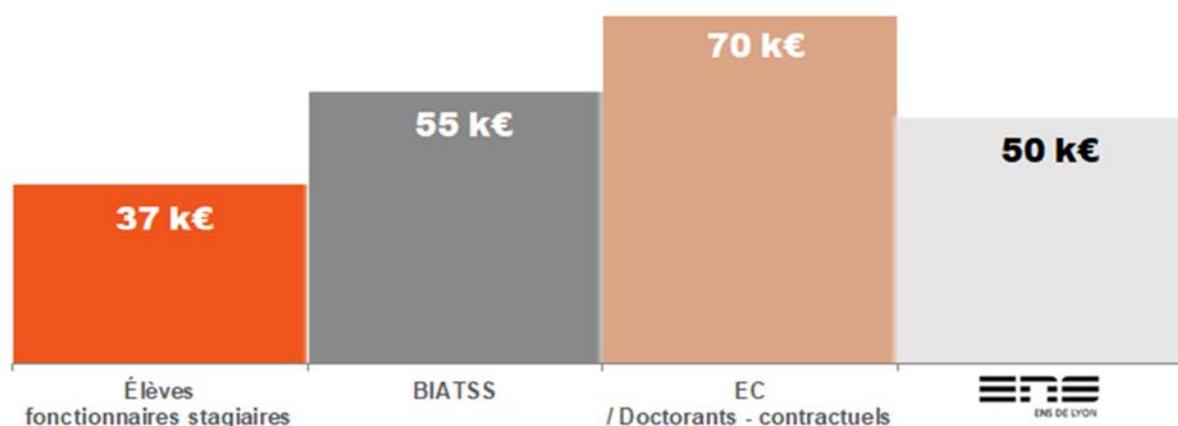


Figure 12 – Coût total employeur prévisionnel moyen selon la population sur la MSE

Le **coût total employeur moyen** de l'École est estimé à **49 924 €** dans ce budget, soit plus de 498€ par rapport à celui évalué au BI 2020 (49 469 €).

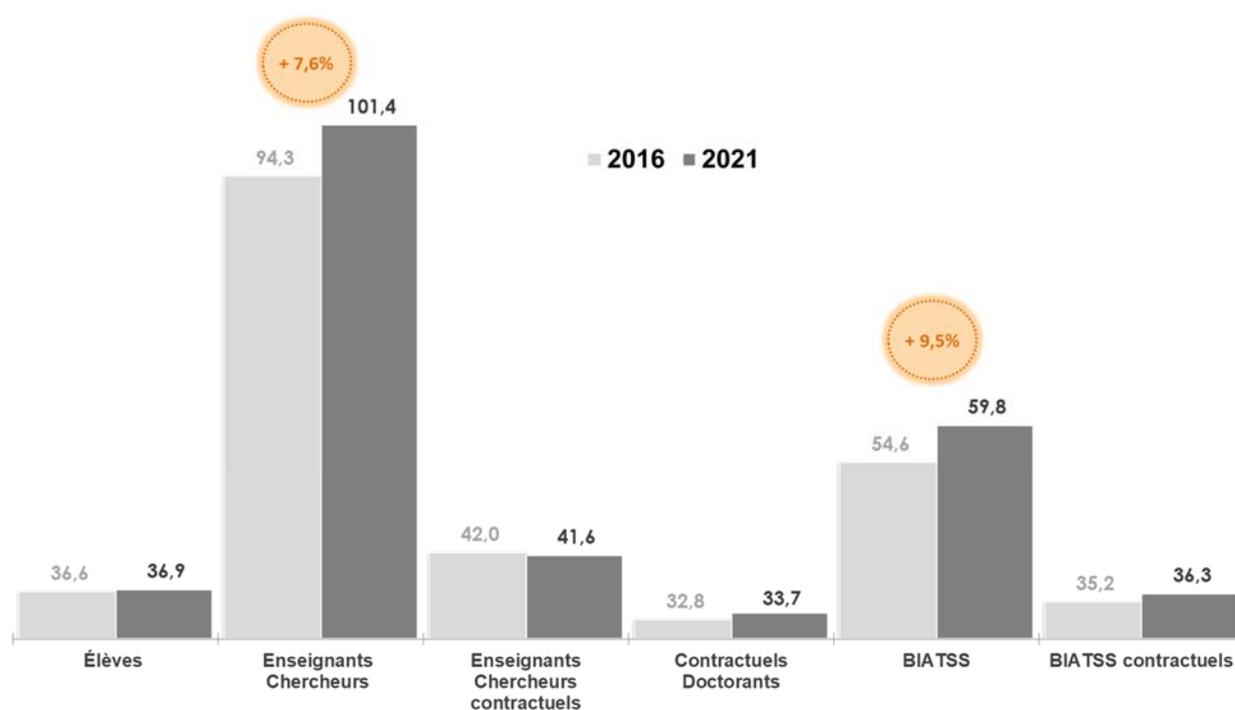


Figure 13 – Évolution annuelle des CTE annuels moyens entre 2016 et la prévision 2021 selon la population (en k€)

Population	2016	2017	2018	2019	BR 2020	2021	€	%	TCAM*
Élèves	36 616 €	36 902 €	37 303 €	37 214 €	36 977 €	36 935 €	319 €	0,9%	0,2%
EC	94 253 €	96 124 €	98 048 €	99 669 €	102 298 €	101 397 €	7 144 €	7,6%	1,5%
EC contractuels	42 026 €	40 895 €	41 702 €	40 995 €	40 695 €	41 604 €	- 421 €	-1,0%	-0,2%
Contractuels Doctorants	32 758 €	33 854 €	32 741 €	32 785 €	32 561 €	33 674 €	916 €	2,8%	0,6%
Sous total EC	46 706 €	47 266 €	47 617 €	47 415 €	47 454 €	47 809 €	1 104 €	2,4%	0,5%
BIATSS	54 599 €	55 779 €	57 459 €	58 216 €	59 942 €	59 762 €	5 163 €	9,5%	1,8%
BIATSS contractuels	35 190 €	36 593 €	36 205 €	36 551 €	41 695 €	36 335 €	1 145 €	3,3%	0,6%
Sous total BIATSS	52 857 €	53 355 €	54 247 €	54 671 €	57 040 €	55 099 €	2 242 €	4,2%	0,8%
Total	48 360 €	48 947 €	49 460 €	49 426 €	50 098 €	49 924 €	1 564 €	3,2%	0,6%
<i>CTE mensuel moyen</i>	<i>2 932</i>	<i>3 049</i>	<i>3 017</i>	<i>3 046</i>	<i>3 475</i>	<i>3 028</i>			

*Taux de croissance annuel moyen

L'évolution annuelle des coûts salariaux résulte de la mise œuvre de dispositifs de portée nationale et de la politique RH de l'établissement depuis 2016.

Ainsi, le **CTE moyen des personnels titulaires** augmente de manière significative : **+9,5%** pour les personnels **Biatss (+1,8% / an** en moyenne), et **+7,6%** pour la population **Enseignants Chercheurs (+1,5% / an)**

Au global, cette progression s'explique par l'impact financier d'éléments tels que :

	Mesures 2016 - 2021	€	
État	Valeur du point	1M€	3,41M€
	PPCR	960k€	
	Compensation CSG	480k€	
	GVT	400k€ / an	
	LPR 2021	244k€	
	Prime de précarité	33k€	
ENS DE LYON	RIFSEEP	500k€	0,72M€
	Alignements primes AENES / ITRF	135k€	
	Mesures de revalorisation salariale - contractuels	90k€	

Précisions également la **stabilité des charges et contributions employeurs** observée sur cette période.

B- Périodicité : évolution mensuelle des dépenses de rémunérations sur support budgétaire État

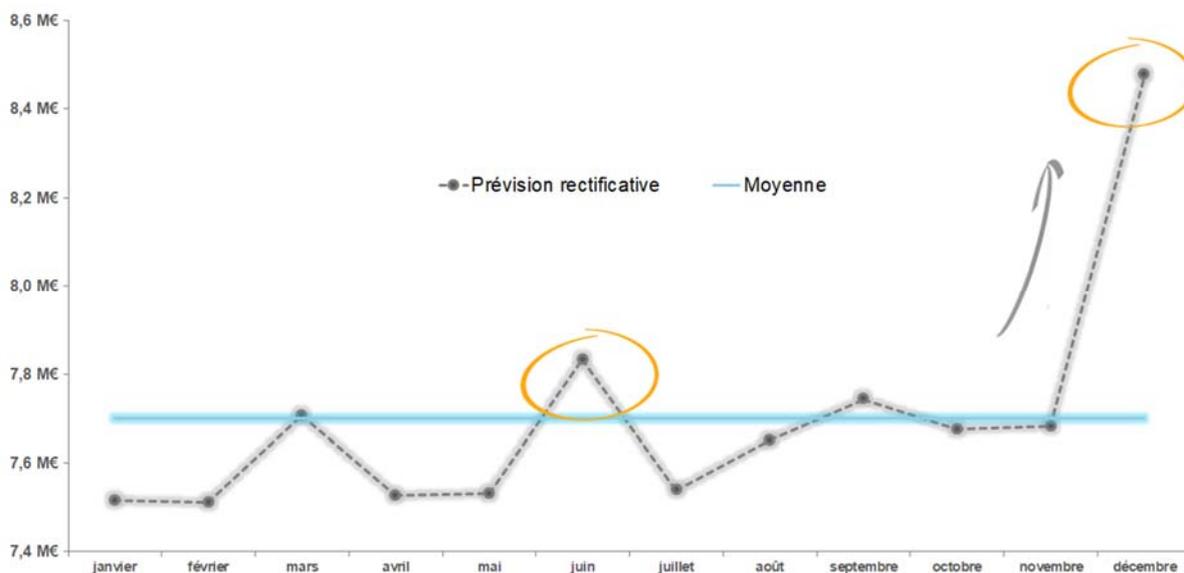


Figure 14– Evolution mensuelle des dépenses prévisionnelles de masse salariale État 2021 consommant le plafond d'emploi

La masse salariale sur emplois budgétaires de l'État est évaluée à **92 401 151€** pour l'exercice 2021.

Les emplois budgétaires sont valorisés en ETPT. Donc, ces dépenses salariales consomment le plafond d'emplois.

Une moyenne de masse salariale État de **7,7M€** est prévue.

L'aspect discontinu de ces dépenses mensuelles de personnel se justifie principalement par des éléments de rémunération dont la mise en paiement n'est pas systématique (primes non mensualisées des enseignants-chercheurs par exemple), et des flux d'entrées et de sorties de personnels.

La spécificité du mois de décembre est à souligner. Celle-ci est la résultante du versement de l'ensemble des primes non mensualisées, d'une éventuelle mise en œuvre du CIA pour les personnels BIATSS, ainsi que des dépenses dont le mois d'impact est encore inconnu lors de la construction budgétaire.

C- Dépenses de personnel par catégorie de rémunération

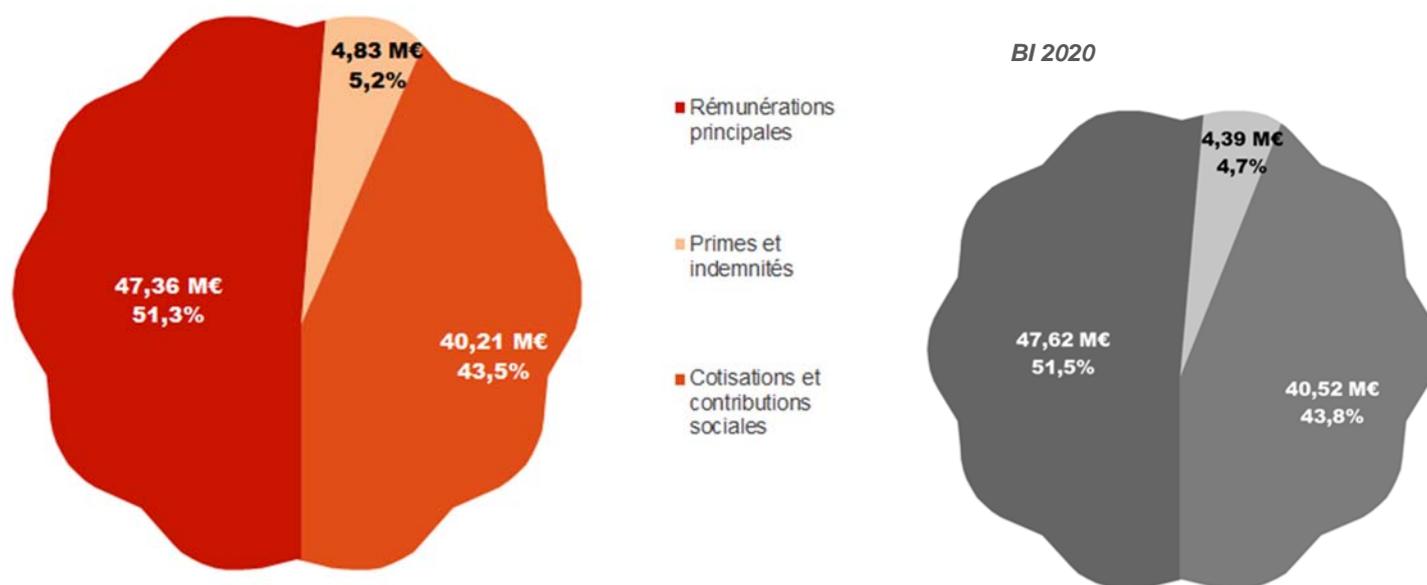


Figure 15 – Répartition des dépenses de personnel sur emplois budgétaires de l'État, par catégorie de rémunération État consommant le plafond d'emploi (en M€)

Les dépenses de personnel sur masse salariale État par catégorie de rémunération se répartissent ainsi :

- **51,3%** correspondent aux **rémunérations principales** des personnels titulaires et contractuels, soit **47,36M€**
- **5,2%** correspondent aux différents **régimes indemnitaires (4,7M€)**, en hausse du fait notamment, de la mise en œuvre de la **LPR 2021-2030**
- **43,5%** relèvent des cotisations, **contributions et prestations sociales**, soit **40,22M€**, dont **29,96M€** de cotisation employeur au CAS Pensions

La répartition par catégorie de rémunération demeure globalement stable par rapport à la ventilation prévue en 2019.

Cet équilibre s'explique par la stagnation des taux des diverses charges patronales, dont le CAS Pensions pour le traitement des titulaires.

D- Autres crédits de personnel sur masse salariale État

L'enveloppe globale de masse salariale État inscrite au budget, intègre également **les prévisions de dépenses de personnel ne décomptant pas le plafond d'emplois** (vacations administratives et d'enseignements), **et celles hors paie sans ordonnancement préalable** (hors PSOP), telles que l'action sociale ou la restauration.

Le graphique suivant présente leur répartition selon la typologie de ces dépenses :

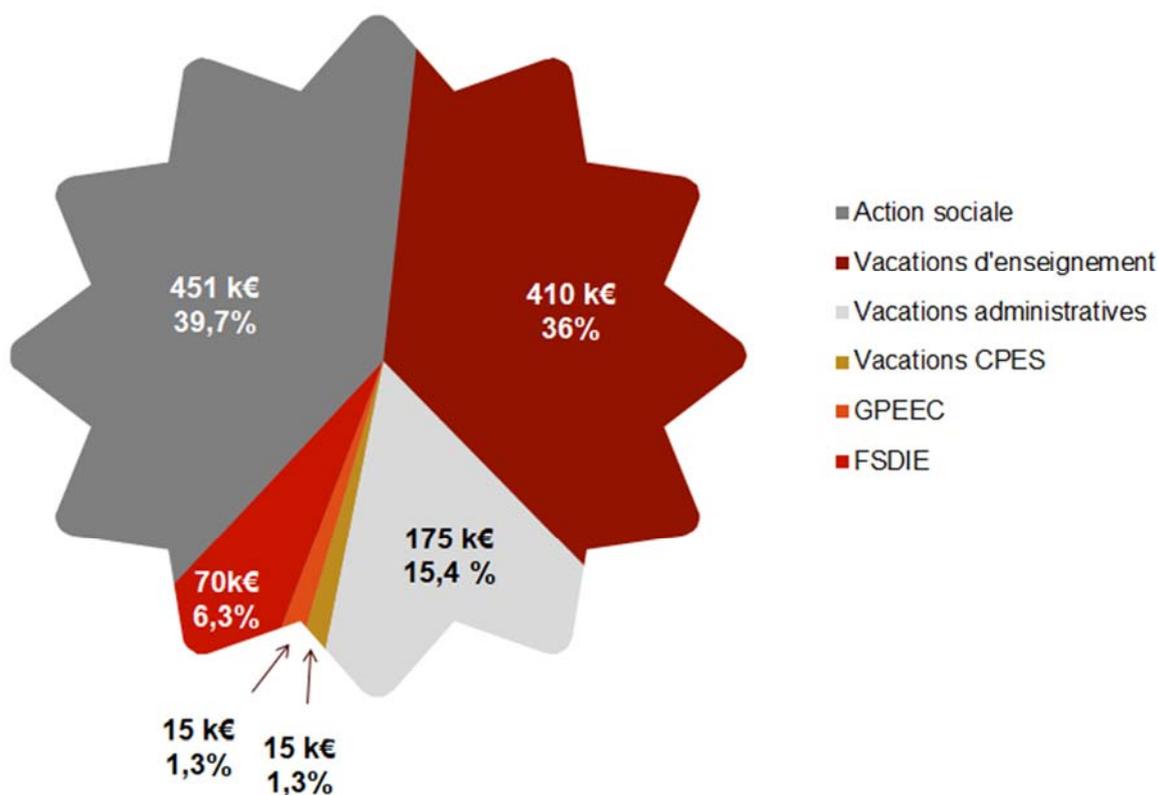


Figure 16 – Ventilation des autres crédits de masse salariale État au BI 2021 par type de rémunération, en k€

Autres dépenses MSE	BI 2021	BI 2020	Écart	%
Action sociale	451 754 €	407 050 €	44 704 €	11,0%
Vacations d'enseignement	410 000 €	410 000 €	- €	0,0%
Vacations administratives	175 740 €	140 053 €	35 687 €	25,5%
FSDIE	70 000 €	27 000 €	43 000 €	159,3%
Vacations CPES	15 000 €	15 000 €	- €	0,0%
GPEEC	15 000 €	15 000 €	- €	0,0%
Total	1 137 494 €	1 014 103 €	123 391 €	12,2%

Ces **autres crédits** de personnel comprennent :

- ➔ Des mouvements de crédits sont attendus pour les dépenses d'**action sociale** : **+44k€**.
Ce montant correspond à une hausse des frais de restauration suite à la révision de la convention signée avec le CROUS spécifiant les modalités de réintégration des élèves fonctionnaires stagiaires sur 2021.
- ➔ des prévisions de dépenses de **vacations d'enseignement** équilibrées (par rapport au BI 2020).
- ➔ **Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)** participe au financement de projets conduits par des étudiants de l'École. Ainsi, au regard du contexte sanitaire, l'Établissement a décidé de poursuivre la mise en œuvre de mesures d'aides sociales pour les étudiants rencontrant des difficultés financières.
- ➔ La prévision concernant les **vacations administratives et techniques** est révisée de plus de **35k€**.
Cette hausse s'explique par l'ajustement des besoins des services : pour exemple, la BDL a prévue 40k€ de dépenses supplémentaires pour le recrutement de moniteurs-étudiants.

E- Plafond d'emplois

Pour information, le plafond d'emplois sur supports budgétaires de l'État de l'établissement est fixé à **1 977 ETPT** (cf. annexe "Tableau des emplois").

Le plafond d'emplois se mesure en moyenne annualisée (ETPT)

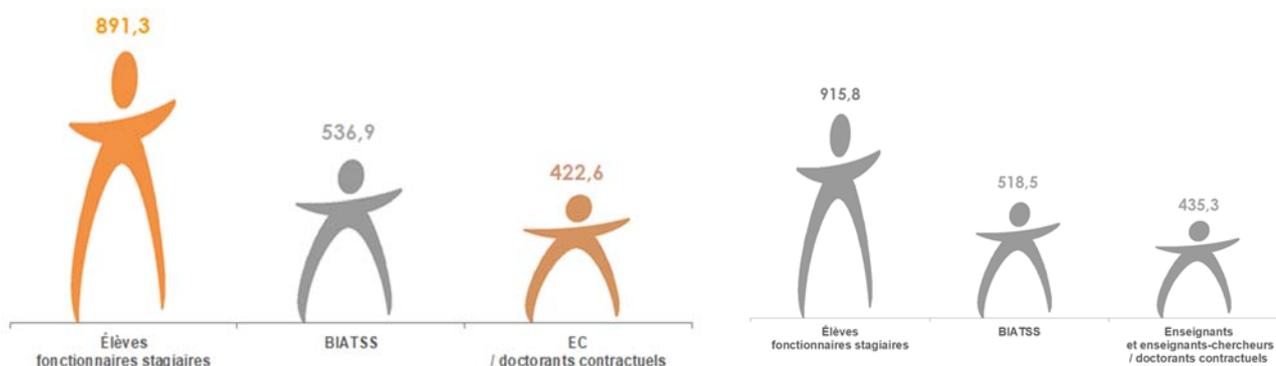


Figure 17 – Répartition des ETPT par population sur emplois budgétaires de l'Etat en 2021

La prévision de consommation des ETPT sur emplois budgétaires s'établit à **1 850,8 ETPT**. Cette moyenne annualisée prend en considération les arrivées et départs prévus sur l'exercice à venir.

La prévision diminue de **18,8 ETPT** par rapport au **budget initial 2020** en raison d'un nombre moins élevé d'élèves fonctionnaires stagiaires et de contractuels doctorants.

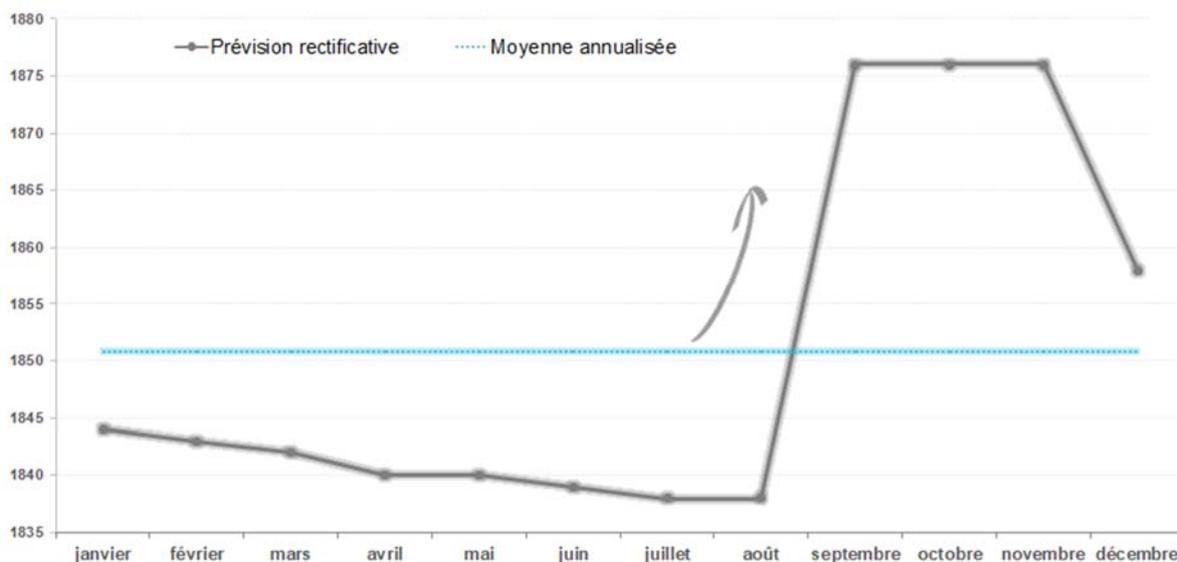


Figure 18 – Courbe de consommation prévisionnelle mensuelle des ETPT 2021 sur supports budgétaires État

Une variation sensible des emplois est observée entre août et septembre.

Ces fluctuations d'ETPT coïncident avec le calendrier des campagnes d'emplois et les mouvements attendus lors cette rentrée universitaire (cohorte de doctorants, mutations, détachements, intégrations...).

La baisse observée en décembre s'explique par la sortie des effectifs des contractuels doctorants et post-doctorants prolongés d'un trimestre (cohorte sortante 2018).

4.2.4.3 Masse salariale sur ressources propres



Figure 19– Part de la masse salariale sur ressources propres dans les dépenses de personnel

MS Ressources Propres	BI 2021	BI 2020	Écarts	%
	6 837 592 €	6 434 944 €	402 648 €	6,3%

Les crédits de personnels financés sur ressources propres s'élèvent à **6 837 944 €**, et représentent **6,8%** de l'ensemble des dépenses de masse salariale prévues pour ce budget 2021.

Ces charges augmentent de **402k€ (+6,3%)**, en raison de recrutements sur de nouveaux contrats pour les personnels administratifs (**+334k€**) et Enseignants/chercheurs (**+97k€**), composé exclusivement de doctorants et post-doctorants.

Dans le même temps, les dépenses de rémunérations prévues pour les vacances administratives diminuent légèrement : **-29k€**.

Population	BI 2021	BI 2020	Écart	%
BIATSS	1 703 169 €	1 368 467 €	334 702 €	24,5%
EC	4 446 195 €	4 348 564 €	97 631 €	2,2%
Vacations	688 227 €	717 913 €	- 29 686 €	-4,1%
Total	6 837 592 €	6 434 944 €	402 648 €	6,3%



Figure 20 – Répartition globale des crédits de masse salariale sur ressources propres par destination de la dépense

Les dépenses via des contrats de recherche revêtent un caractère très approximatif car l'obtention de certains d'entre eux auprès des bailleurs de fonds n'est pas encore connue lors de la construction de ce budget.

L'exécution pourra ainsi être différente, mais sans effet sur le résultat dans la mesure où le principe général des contrats qui prévaut est : dépenses = recettes.

➔ Masse salariale :

La part de la masse salariale dédiée à la recherche est en hausse (+ 266k€) et représente 86% de la part des crédits de ressources propres. A noter que 83% de ces dépenses sont supportées par les contrats et opérations pluriannuelles.

Dans le même temps, les crédits "hors recherche" augmentent également : +135k. Pour précision, 63% de ces crédits concernent les jurys de concours d'entrée.

MS	BI 2021	BI 2020	Écart	%
Recherche	5 847 385 €	5 580 401 €	266 984 €	4,8%
Hors-recherche	990 206 €	854 543 €	135 663 €	15,9%
Total	6 837 592 €	6 434 944 €	402 648 €	6,3%

➔ Emplois :

ETPT	BI 2021	BI 2020	Écart	%
BIATSS	44,1	35,8	8,3	23,2%
EC	115,5	104,5	11,0	10,6%
Total	159,6	140,3	19,3	13,8%

Le plafond d'emplois annuel associés aux ressources propres est estimé à **159,6 ETPT** en 2021 (+ 13,8% par rapport au BI 2020).

4.2.4.4 Masse salariale globale et ETPT proposés au vote du CA

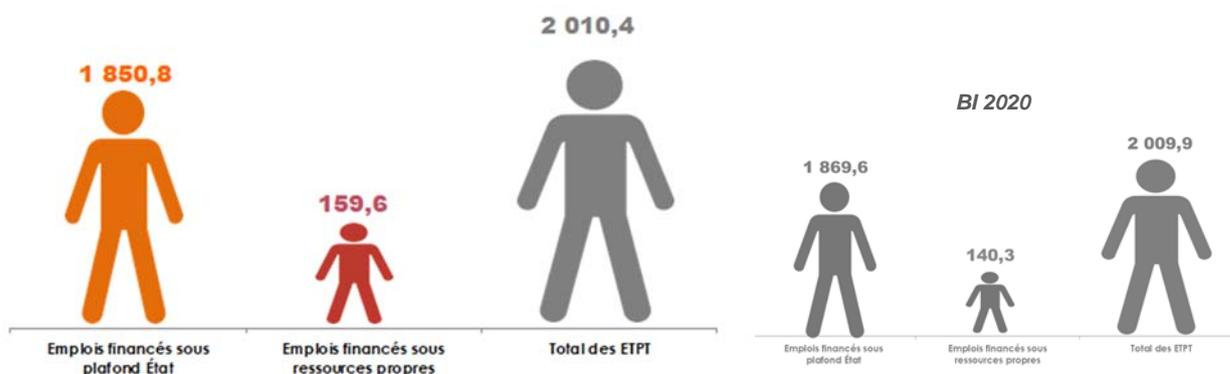


Figure 21 – Décomposition du plafond d'emplois prévisionnel 2021 (en ETPT)

Les emplois État (**1 850,8 ETPT**) et les emplois sur ressources propres (**159,6 ETPT**) s'additionnent et forment le plafond d'emplois de l'établissement (**2 010,4 ETPT**).

Pour rappel, un plafond global de 2 009,9 ETPT était prévu au budget initial 2020.

ENS DE LYON	BI 2021	BI 2020		
Élèves fonctionnaires stagiaires	891,3	915,8	-	24,5
Doctorants contractuels	148,6	157,3	-	8,8
Enseignants-Chercheurs	274,0	278,0	-	4,0
BIATSS	536,9	518,5		18,5
MS État	1 850,8	1 869,6	-	18,8
BIATSS	44,1	35,8		8,3
EC / contractuels Doc.	115,5	104,5		11,0
Ressources Propres	159,6	140,3		19,3
Total	2 010,4	2 009,9		0,5

- **Le plafond État** diminue de **18,8 ETPT**. Cette diminution s'explique en partie par un nombre moins important d'élèves fonctionnaires stagiaires.
- **Sur le plafond ressources propres**, les ETPT sont également revus à la hausse : **+19,3**

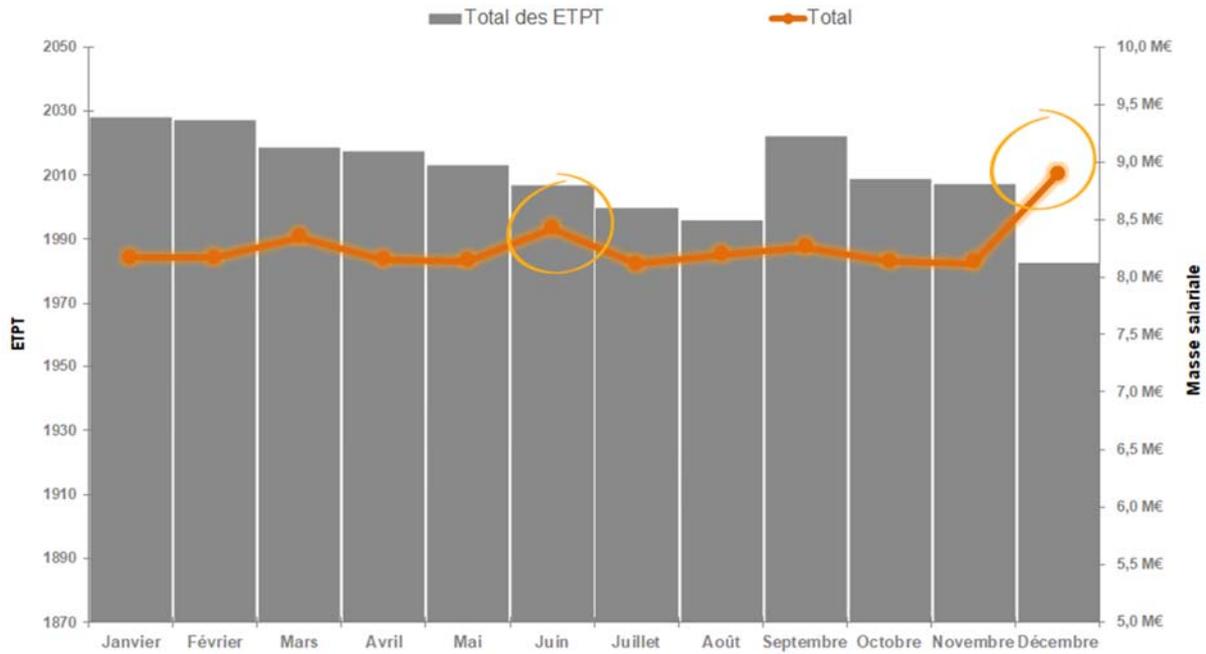


Figure 22 – Consommation mensuelle totale en ETPT et masse salariale globale

L'enveloppe de masse salariale globale de l'ENS de Lyon proposée au vote du conseil d'administration pour le budget initial 2020 s'élève à **100 376 137 €** pour **2 010,4 ETPT** :

Support budgétaire	MS	Emplois
État	93 538 645 €	1 850,8
Ressources propres	6 837 592 €	159,6
ENSL	100 376 237 €	2 010,4

5. Annexes réglementaires

5.1 Annexe 1 : tableau des emplois

TABLEAU DES EMPLOIS

TABLEAU DES EMPLOIS - BUDGET INITIAL 2021						
CATEGORIES D'EMPLOIS	NATURE DES EMPLOIS		EMPLOIS - ARTICLE L712-9		NOMBRE D'EMPLOIS	
	PERMANENTS	TITULAIRES	EN ETPT	EN ETPT	AUTRES EMPLOIS	EN ETPT
ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, CHERCHEURS	PERMANENTS	TITULAIRES	225,7	-	-	225,7
	NON PERMANENTS	CDI	-	1,0	1,0	1,0
		CDD	196,9	114,5	311,4	311,4
SOUS TOTAL EC			422,6	115,5	538,1	538,1
ELEVES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES			891,3	-	-	891,3
BIATSS	PERMANENTS	TITULAIRES	430,1	-	-	430,1
	NON PERMANENTS	CDI	21,8	-	-	21,8
		CDD	85,1	44,1	129,2	129,2
SOUS TOTAL BIATSS			536,9	44,1	581,1	581,1
TOTAL			1 850,8	159,6	2 010,4	2 010,4
PLAFOND DES EMPLOIS FIXÉS PAR L'ÉTAT			1 977			
AUTRES EMPLOIS				159,6		
PLAFOND GLOBAL DES EMPLOIS PROPOSÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION						2010,4

5.2 Annexe 2 : tableau des autorisations budgétaires

5.2.1 Tableau des autorisations budgétaires établissement

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire établissement (ENS de Lyon + BDL)

	DÉPENSES						RECETTES			
	BR 2020		BI 2021		VARIATION		BR 2020	BI 2021	VARIATION	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	99 706 831 €	99 706 831 €	100 376 237 €	100 376 237 €	669 406 €	669 406 €	126 549 854 €	127 386 712 €	836 858 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	30 311 370 €	30 311 370 €	29 963 620 €	29 963 620 €	-347 550 €	-347 550 €	118 218 030 €	118 227 035 €	9 005 €	Subvention pour charges de service public
<i>Infra-annuel</i>	94 676 176 €	94 676 176 €	95 481 977 €	95 481 977 €	605 801 €	605 801 €	103 550 €	0 €	-103 550 €	Autres financements de l'Etat
<i>Pluri-annuel</i>	4 830 655 €	4 830 655 €	4 894 260 €	4 894 260 €	63 605 €	63 605 €	110 000 €	130 000 €	20 000 €	Fiscalité affectée
Fonctionnement	34 885 778 €	32 931 586 €	32 759 588 €	33 282 029 €	-2 126 190 €	350 443 €	1 904 182 €	2 593 576 €	689 394 €	Autres financements publics
<i>Infra-annuel</i>	17 124 282 €	16 843 799 €	17 546 241 €	17 228 569 €	421 959 €	384 770 €	6 214 092 €	6 436 101 €	222 009 €	Recettes propres
<i>Pluri-annuel</i>	17 761 496 €	16 087 787 €	15 213 347 €	16 053 460 €	-2 549 149 €	-34 327 €				
<i>dont reversements COSM</i>	11 004 282 €	11 427 046 €	10 636 880 €	11 054 208 €	-369 172 €	-372 834 €	10 461 777 €	9 983 797 €	-477 980 €	Recettes flechées
Intervention							633 293 €	359 381 €	-273 912 €	Financements de l'Etat flechés
Investissement	6 259 538 €	5 499 296 €	5 805 149 €	5 911 484 €	-454 389 €	412 188 €	8 001 741 €	8 179 086 €	177 345 €	Autres financements publics flechés
<i>Infra-annuel</i>	3 130 033 €	3 164 791 €	4 273 068 €	4 454 656 €	1 143 035 €	1 299 865 €	1 826 743 €	1 445 330 €	-381 413 €	Recettes propres flechées
<i>Pluri-annuel</i>	3 129 505 €	2 344 505 €	1 532 081 €	1 456 828 €	-1 897 424 €	-887 677 €				
TOTAL DES DÉPENSES	140 852 147 €	138 137 713 €	138 940 974 €	139 569 750 €	-1 911 173 €	1 432 037 €	137 011 631 €	137 370 509 €	358 878 €	TOTAL DES RECETTES
SOLDE BUDGÉTAIRE (excédent)							-1 126 082 €	-2 199 241 €		SOLDE BUDGÉTAIRE (déficit)

5.2.2 Tableau des autorisations budgétaires ENS de Lyon

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	DÉPENSES						RECETTES			
	BR 2020		BI 2021		VARIATION		BR 2020	BI 2021	VARIATION	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	99 648 867 €	99 648 867 €	100 331 237 €	100 331 237 €	682 370 €	682 370 €	126 355 982 €	126 355 982 €	836 795 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	30 311 370 €	30 311 370 €	29 963 820 €	29 963 820 €	-347 550 €	-347 550 €	117 293 992 €	117 288 105 €	-5 887 €	Subvention pour charges de service public
<i>Infra-annuel</i>	94 861 176 €	94 861 176 €	95 446 977 €	95 446 977 €	585 801 €	585 801 €	0 €	0 €	-103 550 €	Autres financements de l'Etat
<i>Pluri-annuel</i>	4 787 691 €	4 787 691 €	4 884 260 €	4 884 260 €	96 659 €	96 659 €	110 000 €	130 000 €	20 000 €	Fiscalité affectée
Fonctionnement	33 884 047 €	31 929 855 €	31 757 914 €	32 280 355 €	-2 126 133 €	350 500 €	1 807 353 €	2 514 576 €	707 223 €	Autres financements publics
<i>Infra-annuel</i>	16 149 013 €	15 866 530 €	16 554 567 €	16 236 865 €	405 554 €	368 365 €	6 204 292 €	6 423 301 €	219 009 €	Recettes propres
<i>Pluri-annuel</i>	17 735 034 €	16 061 325 €	15 203 347 €	16 043 490 €	-2 531 687 €	-17 865 €				
<i>dont investissements CDSN</i>	11 004 292 €	11 427 046 €	10 636 080 €	11 054 206 €	-398 172 €	-372 834 €	10 411 777 €	9 983 797 €	-427 980 €	Recettes flechées
Intervention							633 293 €	359 381 €	-273 912 €	Financements de l'Etat flechés
							7 951 741 €	8 179 086 €	227 345 €	Autres financements publics flechés
							1 826 743 €	1 445 330 €	-381 413 €	Recettes propres flechées
Investissement	6 250 731 €	5 476 453 €	5 765 149 €	5 874 484 €	-482 582 €	398 031 €				
<i>Infra-annuel</i>	3 121 226 €	3 131 948 €	4 236 088 €	4 417 656 €	1 114 842 €	1 285 709 €				
<i>Pluri-annuel</i>	3 129 505 €	2 344 505 €	1 529 061 €	1 456 828 €	-1 597 424 €	-887 677 €				
TOTAL DES DÉPENSES	139 783 645 €	137 055 175 €	137 857 300 €	138 486 076 €	-1 926 345 €	1 430 901 €	135 930 964 €	136 339 779 €	408 815 €	TOTAL DES RECETTES
SOLDE BUDGÉTAIRE (excédent)							-1 124 211 €	-2 146 297 €		SOLDE BUDGÉTAIRE (déficit)

5.2.3 Tableau des autorisations budgétaires BDL

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire BDL.

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	DÉPENSES						RECETTES			
	BR 2020		BI 2021		VARIATION		BR 2020	BI 2021	VARIATION	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	57 964 €	57 964 €	45 000 €	45 000 €	-12 964 €	-12 964 €	1 030 667 €	1 030 730 €	63 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>							924 038 €	938 930 €	14 892 €	Subvention pour charges de service public
<i>Infra-annuel</i>	15 000 €	15 000 €	35 000 €	35 000 €	20 000 €	20 000 €				Autres financements de l'Etat
<i>Pluri-annuel</i>	42 964 €	42 964 €	10 000 €	10 000 €	-32 964 €	-32 964 €				Fiscalité affectée
Fonctionnement	1 001 731 €	1 001 731 €	1 001 674 €	1 001 674 €	-57 €	-57 €	96 829 €	79 000 €	-17 829 €	Autres financements publics
<i>Infra-annuel</i>	975 289 €	975 289 €	991 674 €	991 674 €	16 405 €	16 405 €	9 800 €	12 800 €	3 000 €	Recettes propres
<i>Pluri-annuel</i>	26 462 €	26 462 €	10 000 €	10 000 €	-16 462 €	-16 462 €				
							50 000 €	0 €	-50 000 €	Recettes fléchées
										Financements de l'Etat fléchés
							50 000 €	0 €	-50 000 €	Autres financements publics fléchés
										Recettes propres fléchées
Investissement	8 807 €	22 843 €	37 000 €	37 000 €	28 193 €	14 157 €				
<i>Infra-annuel</i>	6 807 €	22 843 €	37 000 €	37 000 €	28 193 €	14 157 €				
<i>Pluri-annuel</i>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
TOTAL DES DÉPENSES	1 068 502 €	1 082 538 €	1 083 674 €	1 083 674 €	15 172 €	1 136 €	1 080 667 €	1 030 730 €	-49 937 €	TOTAL DES RECETTES
SOLDE BUDGÉTAIRE (excédent)							-1 871 €	-52 944 €		SOLDE BUDGÉTAIRE (déficit)

5.3 Annexe 3 : tableau des dépenses par destination et des recettes par origine

5.3.1 Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine établissement

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination établissement (ENS de Lyon + BDL)

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	21 594 720 €	21 594 720 €	11 384 907 €	11 807 245 €	8 000 €	8 000 €	32 987 627 €	33 409 985 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	996 165 €	996 165 €	429 800 €	429 800 €	0 €	0 €	1 425 965 €	1 425 965 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	15 443 302 €	15 443 302 €	319 027 €	323 237 €	8 000 €	8 000 €	15 774 539 €	15 774 539 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	5 155 253 €	5 155 253 €	10 636 080 €	11 054 208 €	0 €	0 €	15 791 333 €	16 209 461 €
D105 - Bibliothèques et documentation	5 083 109 €	5 083 109 €	1 001 674 €	1 001 674 €	37 000 €	37 000 €	6 101 783 €	6 101 783 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	3 403 396 €	3 403 396 €	2 330 139 €	2 328 621 €	1 066 168 €	1 069 168 €	6 799 703 €	6 801 185 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 433 974 €	2 433 974 €	474 914 €	480 252 €	52 739 €	54 243 €	2 961 627 €	2 968 469 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	3 808 860 €	3 808 860 €	1 732 395 €	1 791 859 €	813 242 €	813 242 €	6 354 497 €	6 413 961 €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 367 277 €	1 367 277 €	452 885 €	476 778 €	36 000 €	51 743 €	1 856 162 €	1 895 798 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	7 231 555 €	7 231 555 €	977 498 €	970 362 €	75 182 €	75 182 €	8 284 235 €	8 277 099 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	4 010 151 €	4 010 151 €	2 039 772 €	2 042 203 €	988 873 €	988 873 €	7 038 796 €	7 041 227 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	2 359 511 €	2 359 511 €	172 876 €	172 876 €	117 000 €	117 000 €	2 649 387 €	2 649 387 €
D114 - Immobilier	1 437 451 €	1 437 451 €	5 477 432 €	5 892 431 €	1 938 145 €	2 043 645 €	8 851 028 €	9 373 527 €
D115 - Plochage et support	46 661 258 €	46 661 258 €	5 275 669 €	4 878 301 €	569 800 €	549 388 €	52 506 727 €	52 087 947 €
Étudiants	1 004 975 €	1 004 975 €	1 439 427 €	1 439 427 €	105 000 €	105 000 €	2 549 402 €	2 549 402 €
D201 - Aides directes aux étudiants	74 500 €	74 500 €	709 650 €	709 650 €	0 €	0 €	784 150 €	784 150 €
D202 - Aides indirectes	20 000 €	20 000 €	2 000 €	2 000 €	0 €	0 €	22 000 €	22 000 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	910 475 €	910 475 €	727 777 €	727 777 €	105 000 €	105 000 €	1 743 252 €	1 743 252 €
Total	100 376 237 €	100 376 237 €	32 759 588 €	33 282 029 €	5 805 149 €	5 911 484 €	138 940 974 €	139 569 750 €
							SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	-2 199 241 €

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tableau 3 : Tableau des recettes par origine établissement (ENS de Lyon + BDL)

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées						Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Subvention pour charges de service public	118 227 035 €	0 €				127 500 €			118 354 535 €	
Droits d'inscription					540 000 €	0 €	0 €	0 €	540 000 €	
Formation continue, diplômes propres et VAE					75 000 €	0 €	0 €	0 €	75 000 €	
Taxe d'apprentissage					30 000 €	0 €	0 €	0 €	30 000 €	
Contrats et prestations de recherche hors ANR					424 244 €	0 €	0 €	25 000 €	449 244 €	
Valorisation					107 596 €	0 €	0 €	0 €	107 596 €	
ANR investissements d'avenir				0 €		0 €	1 231 134 €	0 €	1 231 134 €	
ANR hors investissements d'avenir				548 923 €		0 €	2 067 923 €	0 €	2 616 846 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				40 000 €		0 €	918 232 €	0 €	958 232 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				0 €		0 €	3 127 738 €	0 €	3 127 738 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		0 €		2 004 653 €	0 €	231 881 €	834 058 €	0 €	3 070 592 €	
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs		0 €		0 €	0 €	0 €	0 €	1 420 330 €	1 420 330 €	
Autres recettes			130 000 €	0 €	5 259 261 €	0 €	0 €	0 €	5 389 261 €	
Total	118 227 035 €	0 €	130 000 €	2 593 576 €	6 436 101 €	359 381 €	8 179 086 €	1 445 330 €	137 370 509 €	

5.3.2 Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine ENS de Lyon

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	21 594 720 €	11 807 245 €	11 384 907 €	11 807 245 €	8 000 €	8 000 €	32 987 627 €	33 409 965 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	996 165 €	429 800 €	429 800 €	429 800 €			1 425 965 €	1 425 965 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	15 443 302 €	323 237 €	319 027 €	323 237 €	8 000 €	8 000 €	15 770 329 €	15 774 539 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	5 155 253 €	11 054 208 €	10 636 080 €	11 054 208 €			15 791 333 €	16 209 461 €
D105 - Bibliothèques et documentation	5 018 109 €						5 018 109 €	5 018 109 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	3 403 396 €	2 328 621 €	2 330 139 €	2 328 621 €	1 066 168 €	1 069 168 €	6 799 703 €	6 801 185 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 433 974 €	480 252 €	474 914 €	480 252 €	52 739 €	54 243 €	2 961 627 €	2 969 469 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	3 808 860 €	1 791 859 €	1 732 395 €	1 791 859 €	813 242 €	813 242 €	6 354 497 €	6 413 961 €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies								
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 367 277 €	476 778 €	452 885 €	476 778 €	36 000 €	51 743 €	1 856 162 €	1 895 798 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	7 231 555 €	970 362 €	977 498 €	970 362 €	75 182 €	75 182 €	8 284 235 €	8 277 099 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	4 010 151 €	2 042 203 €	2 039 772 €	2 042 203 €	988 873 €	988 873 €	7 038 796 €	7 041 227 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	2 359 511 €	172 876 €	172 876 €	172 876 €	117 000 €	117 000 €	2 649 387 €	2 649 387 €
D114 - Immobilier	1 437 451 €	5 892 431 €	5 477 432 €	5 892 431 €	1 936 145 €	2 043 645 €	8 851 028 €	9 373 527 €
D115 - Pilotage et support	46 661 258 €	4 878 301 €	5 275 669 €	4 878 301 €	569 800 €	548 388 €	52 506 727 €	52 087 947 €
Étudiants	1 004 975 €	1 439 427 €	1 439 427 €	1 439 427 €	105 000 €	105 000 €	2 549 402 €	2 549 402 €
D201 - Aides directes aux étudiants	74 500 €	709 650 €	709 650 €	709 650 €			784 150 €	784 150 €
D202 - Aides indirectes	20 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €			22 000 €	22 000 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	910 475 €	727 777 €	727 777 €	727 777 €	105 000 €	105 000 €	1 743 252 €	1 743 252 €
Total	100 331 237 €	31 757 914 €	31 757 914 €	32 280 355 €	5 768 149 €	5 874 484 €	137 857 300 €	138 486 076 €
							SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	- 2 146 297 €

Tableau 3 : Tableau des recettes par origine ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées						Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Subvention pour charges de service public	117 288 105 €					127 500 €			117 415 605 €	
Droits d'inscription					540 000 €				540 000 €	
Formation continue, diplômes propres et VAE					75 000 €				75 000 €	
Taxe d'apprentissage					30 000 €				30 000 €	
Contrats et prestations de recherche hors ANR					424 244 €			25 000 €	449 244 €	
Valorisation					107 596 €				107 596 €	
ANR investissements d'avenir							1 231 134 €		1 231 134 €	
ANR hors investissements d'avenir				548 923 €			2 067 923 €		2 616 846 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				40 000 €			918 232 €		958 232 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne							3 127 738 €		3 127 738 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres				1 925 653 €		231 881 €	834 068 €		2 991 592 €	
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs								1 420 330 €	1 420 330 €	
Autres recettes			130 000 €		5 246 461 €				5 376 461 €	
Total	117 288 105 €	0 €	130 000 €	2 514 576 €	6 423 301 €	359 381 €	8 179 086 €	1 445 330 €	136 339 779 €	

5.3.3 Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine BDL

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination BDL

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence								
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master								
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat								
D105 - Bibliothèques et documentation	45 000 €		1 001 674 €	1 001 674 €	37 000 €	37 000 €	1 083 674 €	1 083 674 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé								
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies								
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur								
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies								
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement								
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société								
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale								
D113 - Diffusion des savoirs et musées								
D114 - Immobilier								
D115 - Pilotage et support								
Étudiants	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D201 - Aides directes aux étudiants								
D202 - Aides indirectes								
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives								
Total	45 000 €	45 000 €	1 001 674 €	1 001 674 €	37 000 €	37 000 €	1 083 674 €	1 083 674 €
							SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	-52 944 €

Tableau 3 : Tableau des recettes par origine BDL

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées							Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées			
Subvention pour charges de service public	938 930 €										938 930 €
Droits d'inscription											0 €
Formation continue, diplômes propres et VAE											0 €
Taxe d'apprentissage											0 €
Contrats et prestations de recherche hors ANR											0 €
Valorisation											0 €
ANR investissements d'avenir											0 €
ANR hors investissements d'avenir											0 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région											0 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne											0 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres				79 000 €							79 000 €
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs											0 €
Autres recettes								12 800 €			12 800 €
Total	938 930 €	0 €	0 €	79 000 €	12 800 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 030 730 €

5.4 Annexe 4 : tableau d'équilibre financier

5.4.1 Tableau d'équilibre financier établissement

Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier établissement (ENS de Lyon + BDL)

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	BR 2020	BI 2021	VARIATION	BR 2020	BI 2021	VARIATION	
Solde budgétaire (déficit) *	1 126 082 €	2 199 241 €	1 073 159 €				Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>							<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>							<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>							<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>							<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE (BDL)</i>							<i>dont solde budgétaire SIE (BDL)</i>
Cautions résidences étudiantes	195 000 €	195 000 €	0 €	195 000 €	195 000 €	0 €	Cautions résidences étudiantes
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	4 518 768 €	3 656 254 €	-862 514 €	3 619 751 €	3 213 925 €	-405 826 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)							Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	5 839 850 €	6 050 495 €	210 645 €	3 814 751 €	3 408 925 €	-405 826 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
Variation de trésorerie				2 025 099 €	2 641 570 €	616 471 €	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>	<i>1 023 872 €</i>				<i>91 543 €</i>	<i>1 115 415 €</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>				<i>3 048 971 €</i>	<i>2 550 027 €</i>	<i>-498 944 €</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>
TOTAL DES BESOINS	5 839 850 €	6 050 495 €	210 645 €	5 839 850 €	6 050 495 €	210 645 €	TOTAL DES FINANCEMENTS

5.4.2 Tableau d'équilibre financier ENS de Lyon

Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	BR 2020	BI 2021	VARIATION	BR 2020	BI 2021	VARIATION	
Solde budgétaire (déficit) *	1 124 211 €	2 146 297 €	1 022 086 €				Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>							<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>							<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>							<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>							<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>							<i>dont solde budgétaire SIE (BDL)</i>
Cautions résidences étudiantes	195 000 €	195 000 €	0 €	195 000 €	195 000 €	0 €	Cautions résidences étudiantes
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	4 428 768 €	3 566 254 €	-862 514 €	3 519 751 €	3 113 925 €	-405 826 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)							Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	5 747 979 €	5 907 551 €	159 572 €	3 714 751 €	3 309 925 €	-405 826 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
Variation de trésorerie				2 033 228 €	2 598 626 €	565 398 €	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>	1 043 298 €				71 543 €	1 114 841 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>				3 076 526 €	2 527 083 €	-549 443 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>
TOTAL DES BESOINS	5 747 979 €	5 907 551 €	159 572 €	5 747 979 €	5 907 551 €	159 572 €	TOTAL DES FINANCEMENTS

5.4.3 Tableau d'équilibre financier BDL

Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier BDL

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	BR 2020	BI 2021	VARIATION	BR 2020	BI 2021	VARIATION	
Solde budgétaire (déficit)	1 871 €	52 944 €	51 073 €				Solde budgétaire (excédent)
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>							<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>							<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>							<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>							<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>							<i>dont solde budgétaire SIE (BDL)</i>
Remboursements d'emprunts							Nouveaux emprunts
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	90 000 €	90 000 €	0 €	100 000 €	100 000 €	0 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)							Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	91 871 €	142 944 €	51 073 €	100 000 €	100 000 €	0 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
Variation de trésorerie	8 129 €			42 944 €	42 944 €	51 073 €	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>				19 426 €	20 000 €	574 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>	27 555 €	0 €		0 €	22 944 €	50 499 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>
TOTAL DES BESOINS	100 000 €	142 944 €	42 944 €	100 000 €	142 944 €	42 944 €	TOTAL DES FINANCEMENTS

5.5 Annexe 5 : tableau des opérations pour compte de tiers

5.5.1 Tableau des opérations pour compte de tiers établissement

Tableau 5 : Tableau des opérations pour le compte de tiers Établissement (ENS de Lyon et BDL)

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers Établissement (ENS de Lyon et BDL)

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI	50 400 €	50 400 €
TVA	C 445	TVA	2 890 000 €	2 500 000 €
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C47312	BEL	604 000 €	606 000 €
Retraite supplémentaire de la fonction publique	C47311	RAFP	10 000 €	10 000 €
Reversements partenaires - contrats de recherche	C4675/4434	Reversements	101 854 €	47 525 €
TOTAL			3 656 254 €	3 213 925 €

Nous constatons un décalage entre les encaissements et les décaissements sur les opérations suivantes :

- TVA : le montant des dépenses, pour lesquelles l'établissement peut déduire intégralement ou partiellement la TVA, est supérieur au montant des recettes sur lesquelles la collecte est possible.
- Inscriptions BEL : une partie des encaissements revient à l'ENS et sera donc comptabilisée comme une recette budgétaire
- Reversements partenaires - contrats de recherche : il s'agit de contrats pluriannuels et le décalage est lié aux modalités de reversement prévues par les financeurs et la mise en place des conventions de reversements

5.5.2 Tableau des opérations pour compte de tiers ENS de Lyon

Tableau 5 : Tableau des opérations pour le compte de tiers ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers - ENS de Lyon

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI	50 400 €	50 400 €
TVA	C 445	TVA	2 800 000 €	2 400 000 €
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C47312	BEL	604 000 €	606 000 €
Retraite supplémentaire de la fonction publique	C47311	RAFP	10 000 €	10 000 €
Reversements partenaires - contrats de recherche	C4675/4434	Reversements	101 854 €	47 525 €
TOTAL			3 566 254 €	3 113 925 €

5.5.3 Tableau des opérations pour compte de tiers BDL

Tableau 5 : Tableau des opérations pour le compte de tiers BDL

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers - BDL

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI		
TVA	C 445	TVA	90 000 €	100 000 €
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C47312	BEL		
Reversements partenaires - contrats de recherche	C4675/4434	Reversements		
TOTAL			90 000 €	100 000 €

5.6 Annexe 6 : tableau de situation patrimoniale

5.6.1 Tableau de situation patrimoniale établissement

Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale Établissement (ENS de Lyon+BDL)

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION						
Compte de résultat prévisionnel						
	CHARGES	BR 2020	BI 2021	VARIATION	PRODUITS	VARIATION
Personnel		98 508 177 €	99 181 323 €	672 146 €	Subventions de l'Etat	118 848 823 €
	<i>dont charges de pensions civiles*</i>	30 311 370 €	29 963 820 €	-347 550 €	Fiscalité affectée	110 000 €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention		41 172 258 €	42 491 532 €	1 319 274 €	Autres subventions	8 465 192 €
					Autres produits	12 700 969 €
TOTAL DES CHARGES (1)	139 681 435 €	139 681 435 €	141 672 855 €	1 991 420 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	140 122 984 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)		441 549 €	328 123 €	-113 426 €	Résultat prévisionnel : déficit (3) = (2) - (1)	0 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)	140 122 984 €	140 122 984 €	142 000 978 €	1 877 994 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)	142 000 978 €
* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentées/les contributions employeur au CAS Pensions.						
Calcul de la capacité d'auto-financement (CAF)						
	BR 2020	BI 2021	VARIATION		BR 2020	BI 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice	441 549 €	328 123 €	-113 426 €		3 486 653 €	3 306 930 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 766 512 €	7 768 907 €	2 395 €		4 500 €	0 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 721 408 €	4 790 100 €	68 692 €		1 046 090 €	1 083 815 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0 €	0 €	0 €		Autres ressources	508 082 €
- produits de cession d'éléments d'actifs	0 €	0 €	0 €		Augmentation des dettes financières	195 000 €
- quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice	0 €	0 €	0 €		TOTAL DES RESSOURCES (6)	5 257 958 €
= CAF *	3 486 653 €	3 306 930 €	-179 723 €		Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	436 338 €
* capacité d'auto-financement ou insuffisance d'auto-financement						
État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés						
	BR 2020	BI 2021	VARIATION		BR 2020	BI 2021
Insuffisance d'auto-financement*	0 €	0 €	0 €		Capacité d'auto-financement*	3 306 930 €
Investissements	5 499 296 €	6 011 484 €	512 188 €		Financement de l'actif par l'Etat	0 €
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 083 815 €
					Autres ressources	508 082 €
Remboursement des dettes financières	195 000 €	195 000 €	0 €		Augmentation des dettes financières	195 000 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	5 694 296 €	6 206 484 €	512 188 €		TOTAL DES RESSOURCES (6)	5 257 958 €
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)					Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	1 112 657 €
POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT						
	BR 2020	BI 2021	VARIATION		BR 2020	BI 2021
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION OU DIMINUTION	-436 338 €	-1 112 657 €	-676 319 €		VARIATION	
Variation du BESSON en FONDS DE ROULEMENT	1 598 761 €	1 528 913 €	-69 848 €			
Variation de la TRESORERIE : AUGMENTATION OU DIMINUTION	-2 025 089 €	-2 641 570 €	-616 471 €			
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	18 043 137 €	16 930 489 €	-1 112 657 €			
Niveau du BESSON/FONDS DE ROULEMENT	-5 791 523 €	-4 282 610 €	1 528 913 €			
Niveau de la TRESORERIE	23 834 660 €	21 193 059 €	-2 641 570 €			

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

5.6.2 Tableau de situation patrimoniale ENS de Lyon

Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat prévisionnel

	BR 2020	BR 2020	BR 2020	VARIATION	PRODUITS	BR 2020	BI 2021	VARIATION
CHARGES								
Personnel	98 451 213 €	99 136 329 €	99 136 329 €	685 110 €	Subventions de l'Etat	117 922 785 €	117 415 605 €	-507 180 €
dont charges de pensions civiles*	30 311 370 €	29 963 820 €	29 963 820 €	-347 550 €	Fiscalité affectée	110 000 €	130 000 €	20 000 €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	40 140 074 €	41 460 621 €	41 460 621 €	1 320 547 €	Autres subventions	8 314 937 €	9 904 136 €	1 589 199 €
					Autres produits	12 685 114 €	13 475 326 €	790 212 €
TOTAL DES CHARGES (1)	138 991 287 €	140 956 944 €	140 956 944 €	2 005 657 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	139 032 836 €	140 925 067 €	1 892 231 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	441 549 €	328 123 €	328 123 €	-113 426 €	Résultat prévisionnel : déficit (3) = (2) - (1)			
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)	139 032 836 €	140 925 067 €	140 925 067 €	1 892 231 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)	139 032 836 €	140 925 067 €	1 892 231 €

* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR 2020	BI 2021	VARIATION
Résultat prévisionnel de l'exercice	441 549 €	328 123 €	-113 426 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 736 059 €	7 739 870 €	3 811 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 715 353 €	4 786 919 €	71 566 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice			
= CAF *	3 462 255 €	3 280 874 €	-181 381 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

	BR 2020	BI 2021	VARIATION	RESSOURCES	BR 2020	BI 2021	VARIATION
EMPLOIS							
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	3 462 255 €	3 280 874 €	-181 381 €
Investissements	5 476 453 €	5 974 484 €	498 031 €	Financement de fait par l'Etat	4 500 €	0 €	-4 500 €
Remboursement des dettes financières	195 000 €	195 000 €	0 €	Financement de fait par des tiers autres que l'Etat	1 046 090 €	1 083 815 €	37 725 €
				Autres ressources	525 715 €	508 082 €	-17 633 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	5 671 453 €	6 169 484 €	498 031 €	Augmentation des dettes financières	195 000 €	195 000 €	0 €
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)				TOTAL DES RESSOURCES (6)	5 235 560 €	5 067 771 €	-165 789 €
				Diminution du fonds de roulement (8) = (6)-(5)	437 893 €	1 101 713 €	663 820 €

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR 2020	BI 2021	VARIATION
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION OU DIMINUTION	-437 893 €	-1 101 713 €	-663 820 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	1 595 355 €	1 496 913 €	-98 442 €
Variation de la TRESORERIE : AUGMENTATION OU DIMINUTION	-2 033 228 €	-2 598 626 €	-565 398 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	17 796 355 €	16 694 642 €	-1 101 713 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-5 785 652 €	-4 288 739 €	1 496 913 €
Niveau de la TRESORERIE	23 582 007 €	20 983 381 €	-2 598 626 €

*: montant issu du tableau "équilibre financier"

5.6.3 Tableau de situation patrimoniale BDL

Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale BDL

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR 2020	BI 2021	VARIATION	PRODUITS	BR 2020	BI 2021	VARIATION
Personnel	57 964 €	45 000 €	-12 964 €	Subventions de l'Etat	924 038 €	938 930 €	14 892 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>				Fiscalité affectée			
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	1 032 184 €	1 030 911 €	-1 273 €	Autres subventions	150 255 €	121 000 €	-29 255 €
TOTAL DES CHARGES (1)	1 090 148 €	1 075 911 €	-14 237 €	Autres produits	15 855 €	15 981 €	126 €
Résultat prévisionnel / bénéfice (3) = (2) - (1)	0 €	0 €	0 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	1 090 148 €	1 075 911 €	-14 237 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 090 148 €	1 075 911 €	-14 237 €	Résultat prévisionnel / déficit (3) = (2) - (1)	0 €	0 €	0 €
				TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)	1 090 148 €	1 075 911 €	-14 237 €

* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR 2020	BI 2021	VARIATION
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	0 €	0 €	0 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	30 453 €	29 237 €	-1 216 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	6 055 €	3 181 €	-2 874 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement versées au résultat de l'exercice			
= CAF ou IAF*	24 398 €	26 056 €	1 658 €

* Capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2020	BI 2021	VARIATION	RESSOURCES	BR 2020	BI 2021	VARIATION
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	24 398 €	26 056 €	1 658 €
Investissements	22 843 €	37 000 €	14 157 €	Financement de l'actif par l'Etat			
Remboursement des dettes financières				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat			
				Autres ressources			
				Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	22 843 €	37 000 €	14 157 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	24 398 €	26 056 €	1 658 €
Augmentation du fonds de roulement (7) = (5)-(6)	1 555 €			Diminution du fonds de roulement (8) = (6)-(5)		10 944 €	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

	BR 2020	BI 2021	VARIATION
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION OU DIMINUTION	1 555 €	-10 944 €	-12 499 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-6 574 €	32 000 €	38 574 €
Variation de la TRESORERIE / AUGMENTATION OU DIMINUTION	8 129 €	-42 944 €	-51 073 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	246 782 €	235 838 €	-10 944 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-5 871 €	26 129 €	32 000 €
Niveau de la TRESORERIE	252 653 €	209 709 €	-42 944 €

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

5.8 Annexe 8 : tableau des opérations liées aux recettes fléchées

Tableau 8 - EPSCP
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées *

	Antérieurs à N non décausés	N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	4 717 490 €	-91 543 €	-799 950 €	-931 426 €	
Recettes fléchées (b)	27 904 116 €	9 983 797 €	6 767 231 €	3 262 816 €	1 362 930 €
Financements de l'Etat fléchés	1 283 014 €	3 59 381 €	2 69 083 €	78 750 €	55 200 €
Autres financements publics fléchés	22 145 106 €	8 175 086 €	5 817 197 €	2 935 689 €	1 304 706 €
Recettes propres fléchées	4 475 996 €	1 445 330 €	630 951 €	248 386 €	3 025 €
Dépenses sur recettes fléchées (c)	23 186 626 €	10 075 339 €	7 567 181 €	4 194 242 €	1 509 450 €
Personnel					
AE=CP	11 824 413 €	4 884 280 €	3 955 128 €	1 973 977 €	880 262 €
Fonctionnement et intervention					
AE	7 203 687 €	3 857 267 €	2 485 144 €	1 530 279 €	854 099 €
CP	7 043 091 €	3 938 255 €	2 484 958 €	1 579 668 €	861 333 €
Investissement					
AE	4 370 137 €	1 492 081 €	1 575 100 €	282 896 €	67 895 €
CP	4 318 122 €	1 241 828 €	1 917 100 €	640 968 €	67 895 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	4 717 490 €	-91 543 €	-799 950 €	-931 426 €	-146 520 €

X repris au tableau "Équilibre financier" en (e)

5.9 Annexe 9 : tableau agrégé des opérations pluriannuelles

Tableau 9 - EFPSC
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement				Restes	
	AE consommées au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années en cours	AE nouvelles ouvertes en cours n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP consommées au titre des années antérieures	CP consommées au titre des années en cours n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommés en fin d'année n (CP)
Total contrats de recherche	61 640 835 €	20 638 313 €	9 662 981 €	9 662 981 €	20 432 234 €	20 432 234 €	9 478 456 €	9 478 456 €	31 219 899 €	492 137 €
RS-SCSP	40 624 356 €	31 732 014 €	10 671 030 €	10 671 030 €	10 653 334 €	10 653 334 €	11 030 387 €	11 030 387 €	1 677 262 €	17 203 353 €
RS-HORS ANR	566 411 €	677 963 €	181 747 €	181 747 €	673 748 €	673 748 €	186 967 €	186 967 €	96 701 €	4 €
RS-ANR hors Avenir	303 700 €	161 720 €	110 616 €	110 616 €	160 016 €	160 016 €	110 616 €	110 616 €	1 €	0 €
RS-ANR hors Avenir - FON	1 524 456 €	1 562 188 €	1 200 500 €	1 200 500 €	1 502 188 €	1 502 188 €	1 200 500 €	1 200 500 €	226 079 €	1 0 €
R10-SUBV JE	311 138 €	168 137 €	113 000 €	113 000 €	168 138 €	168 138 €	113 000 €	113 000 €	29 999 €	1 €
R11-SUBV AUTRES										
R12-FOND										
Total contrats d'enseignement	47 124 138 €	33 902 004 €	11 197 106 €	11 197 106 €	16 287 399 €	16 287 399 €	11 620 812 €	11 620 812 €	2 025 000 €	17 211 088 €
RT-ANR Avenir	3 347 000 €	3 347 000 €	0 €	0 €	3 347 000 €	3 347 000 €	3 250 €	3 250 €	0 €	0 €
Autofinancement	600 000 €	500 000 €	40 000 €	40 000 €	474 358 €	474 358 €	215 000 €	215 000 €	0 €	0 €
Total programmes pluriannuels d'investissement	4 477 000 €	4 427 000 €	40 000 €	40 000 €	4 344 120 €	4 344 120 €	247 500 €	247 500 €	0 €	0 €
Contrat de partenariat public-privé	29 196 525 €	28 476 525 €	0 €	0 €	28 476 525 €	28 476 525 €	1 080 000 €	1 080 000 €	0 €	24 622 533 €
Total	142 338 488 €	87 453 842 €	21 639 988 €	21 639 988 €	44 443 214 €	44 443 214 €	22 404 548 €	22 404 548 €	33 244 869 €	42 246 768 €

B - Recettes

Opérations	Placements sur la trésorerie		Financement extérieurs		Restes à emettre	
	Montant de l'opération	Montant	Emplacements au titre des années antérieures	Emplacements pour l'année n	Restes à emettre en fin d'année n	Restes à emettre en fin d'année n
Total contrats de recherche	61 640 835 €	1 293 514 €	24 788 414 €	9 662 262 €	26 993 655 €	26 993 655 €
RS-SCSP	40 624 356 €	40 624 356 €	14 816 074 €	10 671 031 €	17 587 031 €	17 587 031 €
RS-HORS ANR	566 411 €	677 963 €	669 456 €	134 420 €	128 538 €	128 538 €
RS-ANR hors Avenir	303 700 €	161 720 €	110 616 €	0 €	0 €	0 €
RS-ANR hors Avenir - FON	1 524 456 €	1 562 188 €	1 884 484 €	24 625 €	19 402 €	19 402 €
R10-SUBV JE	311 138 €	168 137 €	239 138 €	73 000 €	0 €	0 €
R11-SUBV AUTRES						
R12-FOND						
Total contrats d'enseignement	47 124 138 €	0 €	17 761 675 €	11 296 438 €	18 076 027 €	18 076 027 €
RT-ANR Avenir	3 347 000 €	3 347 000 €	0 €	0 €	384 700 €	384 700 €
Autofinancement	600 000 €	600 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total programmes pluriannuels d'investissement	4 477 000 €	600 000 €	3 462 300 €	1 060 000 €	24 622 533 €	24 622 533 €
Total contrats partenariat public-privé	29 196 525 €	0 €	3 519 592 €	3 519 592 €	1 060 000 €	1 060 000 €
Total	142 338 488 €	1 893 514 €	48 516 381 €	21 961 688 €	68 976 915 €	68 976 915 €

5.11 Annexe 10 : tableau détaillé des opérations pluriannuelles

Tableau 10 EPSCP
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT
Suite par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévions d'opérations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Coût total de l'opération (1)	Prévions pluriannuelles													
			(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (7) + (8)	(10)	(11) = (9) + (10)				
Dépenses d'investissement (PPI)	Investissement	4 477 000 €	4 437 000 €	0 €	40 000 €	40 000 €	4 000 €	4 344 120 €	4 229 500 €	0 €	247 500 €	247 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Total Dépenses d'investissement 1	4 477 000 €	4 437 000 €	0 €	40 000 €	40 000 €	4 000 €	4 344 120 €	4 229 500 €	0 €	247 500 €	247 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Contrats de recherche	Personnel		11 329 021 €	0 €	4 780 013 €	4 780 013 €	11 329 021 €	11 329 021 €	0 €	4 780 013 €	4 780 013 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Fonctionnement et intervention		5 013 320 €	0 €	3 424 489 €	3 424 489 €	4 858 349 €	4 858 349 €	0 €	3 424 489 €	3 424 489 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Investissement			4 256 872 €	0 €	1 470 081 €	1 470 081 €	4 244 958 €	4 244 958 €	0 €	1 187 328 €	1 187 328 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Total contrats de recherche 2	61 540 838 €	20 838 313 €	0 €	9 682 583 €	9 682 583 €	20 432 323 €	20 432 323 €	0 €	9 476 436 €	9 476 436 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Contrats de formation continue	Personnel															
	Fonctionnement et intervention															
Total contrat de formation continue 3		0 €														
Contrat d'enseignement	Personnel		495 392 €	0 €	105 247 €	105 247 €	495 392 €	495 392 €	0 €	105 247 €	105 247 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Fonctionnement et intervention		33 332 447 €	0 €	11 068 858 €	11 068 858 €	15 697 843 €	15 697 843 €	0 €	11 492 855 €	11 492 855 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Investissement			74 185 €	0 €	22 000 €	22 000 €	74 185 €	74 185 €	0 €	22 000 €	22 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Total contrat de formation 4	47 124 138 €	33 902 004 €	0 €	11 197 103 €	11 197 103 €	16 267 399 €	16 267 399 €	0 €	11 620 612 €	11 620 612 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Contrat de partenariat public-privé	Personnel		28 476 525 €	0 €	720 000 €	720 000 €	3 513 962 €	3 513 962 €	0 €	1 000 000 €	1 000 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Fonctionnement et intervention		28 476 525 €	0 €	720 000 €	720 000 €	3 513 962 €	3 513 962 €	0 €	1 000 000 €	1 000 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total contrat de partenariat public-privé 5		28 196 525 €	28 476 525 €	0 €	720 000 €	720 000 €	3 513 962 €	3 513 962 €	0 €	1 000 000 €	1 000 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total contrat	Personnel		11 824 413 €	0 €	4 884 261 €	4 884 261 €	11 824 413 €	11 824 413 €	0 €	4 884 261 €	4 884 261 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Autres financements publics**		66 822 292 €	0 €	15 213 347 €	15 213 347 €	24 070 178 €	24 070 178 €	0 €	16 053 460 €	16 053 460 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total fonctionnement et intervention		8 097 137 €	8 097 137 €	0 €	1 532 081 €	1 532 081 €	8 669 240 €	8 669 240 €	0 €	1 456 626 €	1 456 626 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL		142 338 498 €	87 463 842 €	0 €	21 638 888 €	21 638 888 €	44 442 214 €	44 442 214 €	0 €	22 404 648 €	22 404 648 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

A l'occasion du budget initial, cette colonne engage les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne engage les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévions de recettes

Opération	Nature	Prévions	Prévions en N-1 et suivantes		
			(19)	(20)	(21)
Dépenses d'investissement (PPI)	Financement de l'Etat*	3 847 000 €	0 €	0 €	0 €
	Autres financements publics**	0 €	0 €	0 €	0 €
Total PPI 1		3 847 000 €	0 €	0 €	0 €
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	1 802 540 €	996 314 €	292 881 €	165 512 €
	Autres financements publics**	51 860 959 €	19 316 104 €	7 887 041 €	16 448 389 €
Autres financements***		6 623 872 €	4 475 996 €	1 445 330 €	0 €
	Total contrat de recherche 2	60 287 321 €	24 788 414 €	9 605 252 €	16 614 101 €
Contrats de formation continue	Financement de l'Etat*	0 €	0 €	0 €	0 €
	Autres financements publics**	0 €	0 €	0 €	0 €
Total contrat de formation continue 3		0 €	0 €	0 €	0 €
Contrat d'enseignement	Financement de l'Etat*	45 797 496 €	14 922 674 €	10 884 391 €	2 365 573 €
	Autres financements publics**	3 326 642 €	2 829 001 €	312 045 €	46 594 €
Autres financements***		0 €	0 €	0 €	0 €
	Total contrat de formation 4	47 124 138 €	17 751 675 €	11 296 436 €	2 410 167 €
Contrats de partenariat public-privé	Financement de l'Etat*	29 196 525 €	3 513 962 €	1 000 000 €	22 362 533 €
	Autres financements publics**	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres financements***		0 €	0 €	0 €	0 €
	Total contrat partenariat public-privé 5	29 196 525 €	3 513 962 €	1 000 000 €	22 362 533 €
Total contrat	Financement de l'Etat*	74 796 961 €	19 422 308 €	12 377 272 €	24 881 618 €
	Autres financements publics**	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres financements***		0 €	0 €	0 €	0 €
	Total autres financements	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL		140 454 984 €	49 616 381 €	21 861 688 €	41 368 801 €

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fiscal
 ** Autres financements publics (globales ou fleches)
 *** Recettes propres (fiscals)

Opération	Nature	Prévions	Prévions en N-1 et suivantes		
			(21)	(22)	(23)
Dépenses d'investissement (PPI)	Encaissements prévus en N-1	3 847 000 €	0 €	0 €	0 €
	Encaissements prévus en N-2	0 €	0 €	0 €	0 €
Total PPI 1		3 847 000 €	0 €	0 €	0 €
Contrats de recherche	Encaissements prévus en N-1	289 083 €	78 750 €	165 512 €	0 €
	Encaissements prévus en N-2	5 293 495 €	2 955 650 €	16 448 389 €	0 €
Autres financements***		680 951 €	21 999 €	0 €	0 €
	Total contrat de recherche 2	6 243 529 €	3 036 025 €	16 614 101 €	0 €
Contrats de formation continue	Encaissements prévus en N-1	0 €	0 €	0 €	0 €
	Encaissements prévus en N-2	0 €	0 €	0 €	0 €
Total contrat de formation continue 3		0 €	0 €	0 €	0 €
Contrat d'enseignement	Encaissements prévus en N-1	9 617 925 €	5 908 933 €	2 365 573 €	0 €
	Encaissements prévus en N-2	139 022 €	46 594 €	0 €	0 €
Autres financements***		0 €	0 €	0 €	0 €
	Total contrat de formation 4	9 756 947 €	6 008 933 €	2 410 167 €	0 €
Contrats de partenariat public-privé	Encaissements prévus en N-1	1 130 000 €	1 130 000 €	22 362 533 €	0 €
	Encaissements prévus en N-2	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres financements***		0 €	0 €	0 €	0 €
	Total contrat partenariat public-privé 5	1 130 000 €	1 130 000 €	22 362 533 €	0 €
Total contrat	Encaissements prévus en N-1	11 077 003 €	7 117 833 €	24 881 618 €	0 €
	Encaissements prévus en N-2	680 951 €	21 999 €	16 614 101 €	0 €
TOTAL		17 515 156 €	10 074 869 €	41 368 801 €	0 €

5.12 Annexe 11 : tableau des unités mixtes de recherche

Unités		MOYENS HORS BUDGET DE L'ETABLISSEMENT										
		Moyens de l'établissement		CNRS	INRA	INRIA	INSERM	UCBL	LYON2	IEP	Autres établissements	
IAO Institut d'Asie Orientale UMR 5062 - L15	Fonctionnement	31 000 €	29 500 €									
	Personnel	Emplis										
TRIANGLE Action, Discours, Pensée politique et économique UMR 5206 - L19	Fonctionnement	2 500 €										
	Personnel	Emplis										
Institut d'Histoire des représentations et des idées dans les modernités UMR5037 + UMR5611 - L29	Fonctionnement	56 000 €	120 000 €									
	Personnel	Emplis										
ICAR Interactions, Corpus, Apprentissages et Représentations UMR5191 - L16	Fonctionnement	10 000 €										
	Personnel	Emplis										
EVS Environnement, Ville et Société UMR 5600 - L12	Fonctionnement	24 000 €	30 000 €									
	Personnel	Emplis										
CMM Centre Max WEBER UMR 5040 - L14	Fonctionnement	3 000 €										
	Personnel	Emplis										
LARHRA Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (moderne et contemporaine) UMR 5190 - L17	Fonctionnement	45 000 €	66 500 €									
	Personnel	Emplis										
CHAM Histoire et Archéologie des Mondes Chrétiens et Musulmans Méditerranéens UMR 5648 - L11	Fonctionnement	3 000 €										
	Personnel	Emplis										
GATE Groupe d'Analyse et de Théorie Economique UMR 5924 - L13	Fonctionnement	1 500 €										
	Personnel	Emplis										
CNE Centre Norbert ELIAS UMR 8562	Fonctionnement	17 000 €	60 000 €									
	Personnel	Emplis										
HSOMA-Histoire et sources des Mondes Antiques UMR5169 - L21	Fonctionnement	1 500 €										
	Personnel	Emplis										
CRAL Centre de Recherche Astrophysique de Lyon UMR 5574 - S11	Fonctionnement	15 000 €	55 000 €									
	Personnel	Emplis										
FRE CRMIN FRE 2034 - S82	Fonctionnement	2 000 €										
	Personnel	Emplis										
IGFL Institut de Génétique Fonctionnelle de Lyon UMR 5242 - S62	Fonctionnement	2 500 €										
	Personnel	Emplis										
LEMC Laboratoire de Biologie Moléculaire de la Cellule UMR 5239 - S60	Fonctionnement	41 000 €										
	Personnel	Emplis										
Laboratoire de Chimie UMR 5182 - S91	Fonctionnement	88 796 €										
	Personnel	Emplis										
LIP Laboratoire de l'Informatique du Parallélisme UMR5668 - S71	Fonctionnement	59 643 €	223 000 €									
	Personnel	Emplis										
Laboratoire de Physique UMR 5672 - S80	Fonctionnement	60 357 €										
	Personnel	Emplis										
LGL Laboratoire de Géologie de Lyon UMR 5570 - S10	Fonctionnement	20 000 €										
	Personnel	Emplis										
ROP Laboratoire de Reproduction et Développement des Plantes UMR 5667 - S63	Fonctionnement	155 232 €	222 500 €									
	Personnel	Emplis										
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement	18 768 €										
	Personnel	Emplis										
Centre International de Recherche en Infectiologie (UVH) U1111 - UMR5308 - S61	Fonctionnement	15 000 €										
	Personnel	Emplis										

5.15 Projet annuel de performance (PAP)

Données budgétaires

Montant des budgets		Unité	BR 2020	BI 2021	Variation BI 2021 - BR 2020
Budget de l'établissement (en crédits de paiements)					
Budget de fonctionnement de l'établissement (hors masse salariale)	(K€)		145 904 K€	147 339 K€	1,0%
Budget de la masse salariale de l'établissement	(K€)		40 695 K€	41 051 K€	0,9%
Budget d'investissement de l'établissement	(K€)		99 707 K€	100 376 K€	0,7%
	(K€)		5 499 K€	5 911 K€	7,5%
Part de s actions LOLF au sein du budget global de la recherche BI 2021					
Montant du budget de la recherche					
	Unité		BR 2020	BI 2021	Variation BI 2021 - BR 2020
Budget global de la recherche (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)	(K€)		31 675 K€	33 398 K€	5,4%
Budget de recherche (fonctionnement et investissement) de l'établissement	(K€)		9 954 K€	11 143 K€	11,9%
Budget de recherche - Sciences de la vie, biotechnologie et santé (Code LOLF D109) (fonctionnement et investissement)	(K€)		2 044 K€	3 395 K€	66,2%
Budget de recherche - Mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologie (Code LOLF D107) (fonctionnement et investissement)	(K€)		315 K€	534 K€	69,7%
Budget de recherche - Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur (Code LOLF D108) (fonctionnement et investissement)	(K€)		2 153 K€	2 605 K€	21,0%
Budget de recherche - Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement (Code LOLF D110) (fonctionnement et investissement)	(K€)		529 K€	529 K€	-0,1%
Budget de recherche - Sciences humaines et sociales (Code LOLF D111) (fonctionnement et investissement)	(K€)		1 527 K€	1 046 K€	-31,5%
Budget de recherche interdisciplinaire & transversale (Code LOLF D112) (fonctionnement et investissement)	(K€)		3 386 K€	3 031 K€	-10,5%
	(K€)				9,1%
Part de s actions LOLF au sein du budget global de la formation BI 2021					
Montant du budget de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires					
	Unité		BR 2020	BI 2021	Variation BI 2021 - BR 2020
Budget global de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)	(K€)		69 342 K€	68 881 K€	-0,7%
dont budget de la Formation, de la vie étudiante et santé des étudiants (fonctionnement et investissement) de l'établissement	(K€)		13 641 K€	13 360 K€	-2,1%
Budget Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence (Code LOLF D101)	(K€)		398 K€	430 K€	8,0%
Budget Formation initiale et continue de niveau master (Code LOLF D102)	(K€)		363 K€	331 K€	-8,1%
Budget Formation initiale et continue de niveau doctorat (Code LOLF D103)	(K€)		11 427 K€	11 054 K€	-3,3%
Budget de la vie étudiante et santé des étudiants (Code LOLF D201, D202 et D203)	(K€)		1 463 K€	1 544 K€	5,5%
Rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	(K€)		33 511 K€	32 921 K€	-1,8%
	%		48%	48%	
Part de la rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires sur le budget de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires					
Montant du budget de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation					
	Unité		BR 2020	BI 2021	Variation BI 2021 - BR 2020
Budget global de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)	(K€)		8 715 K€	8 751 K€	0,4%
dont budget de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation (fonctionnement et investissement) de l'établissement	(K€)		1 329 K€	1 329 K€	0,4%
Budget Bibliothèque et documentation (Code LOLF D105)	(K€)		1 025 K€	1 039 K€	1,4%
Budget Diffusion des savoirs et musées (Code LOLF D113)	(K€)		298 K€	290 K€	-2,8%
Part de s actions LOLF au sein du budget global de la diffusion des savoirs BI 2021					
Montant du budget pilotage & immobilier					
	Unité		BR 2020	BI 2021	Variation BI 2021 - BR 2020
Budget global du pilotage et de l'immobilier de l'établissement (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement) - hors rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires.	(K€)		28 403 K€	28 540 K€	0,5%
dont budget du pilotage et de l'immobilier de l'établissement (fonctionnement et investissement) de l'établissement	(K€)		13 363 K€	13 363 K€	-1,1%
Budget Pilotage (Code LOLF D115)	(K€)		6 040 K€	5 427 K€	-10,2%
Budget Immobilier (Code LOLF D114)	(K€)		7 473 K€	7 936 K€	6,2%
Part de s actions LOLF au sein du budget global du pilotage & immobilier BI 2021					
Part des dépenses de personnel sur le budget de fonctionnement					
	%		71,0%	71,0%	
Part de la rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires sur les dépenses de personnel					
	%		33,6%	32,8%	
Part des dépenses de personnel dans le budget de l'établissement					
	%		66,3%	68,1%	
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Formation, de la vie étudiante et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	%		80,3%	80,8%	
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Diffusion des savoirs, bibliothèque et documentation	%		84,8%	84,8%	
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Recherche	%		66,6%	66,6%	
- Part des dépenses de personnel dans le budget global du Pilotage et de l'immobilier de l'établissement	%		52,4%	53,2%	

OBJECTIF : Développer l'autonomie financière

Taux d'exécution budgétaire		Unité	Budget Exécuté 2018 (BR) de l'ENS de Lyon	Budget Exécuté 2019 (BR) de l'ENS de Lyon	Cible 2020
Taux d'exécution des dépenses (en droits constatés)		%	95,9%	95,7%	
Taux d'exécution des dépenses fonctionnement (hors masse salariale)		%	91,3%	92,1%	> 98%
Taux d'exécution des dépenses masse salariale		%	98,8%	98,7%	
Taux d'exécution des dépenses investissement		%	76,9%	77,5%	94%
Taux d'exécution des recettes		%	98,0%	97,7%	

Sources des données : Rapports de gestion ENS de Lyon

Montants des ressources (en encassements)		Unité	BR 2020	BI 2021	Variation BI 2021 - BR 2020
Montant total des ressources		(k€)	137 012 k€	137 371 k€	0,3%
<i>Montant total des recettes non encaissables pour information</i>		(k€)	4 721 k€	4 790 k€	1,5%
Montant total des ressources publiques (fonctionnement + investissement)		(k€)	126 616 k€	126 520 k€	-0,1%
- Crédits Etat (y compris masse salariale et compétences élargies) issus du système de répartition annuelle des moyens et du contrat quinquennal		(k€)	118 955 k€	118 566 k€	-0,3%
- Crédits issus des agences de moyens nationales, européennes et internationales		(k€)	6 888 k€	6 976 k€	1,1%
- Montant des ressources issues des collectivités locales et territoriales (hors immobilier)		(k€)	763 k€	958 k€	25,6%
- Crédits immobiliers consommés, plan campus et CPER		(k€)	0 k€	0 k€	0,0%
Montant total des ressources propres		(k€)	10 396 k€	10 850 k€	4,4%
- Montant des droits d'inscription		(k€)	580 k€	540 k€	-6,9%
- Montant de la taxe d'apprentissage		(k€)	60 k€	30 k€	-50,0%
- Montant des ressources issues de la formation continue		(k€)	75 k€	75 k€	0,0%
- Montant des ressources issues des activités partenariales avec le secteur socio-économique (€)		(k€)	646 k€	449 k€	-30,5%
- Montant des ressources issues de la propriété intellectuelle (€)		(k€)	102 k€	108 k€	5,8%
- Montant des ressources issues des fondations, des dons et autres financements		(k€)	8 738 k€	9 453 k€	8,2%
- Montant des autres ressources propres (Prod. Except., cautions...)		(k€)	195 k€	195 k€	0,0%

Part des recettes propres sur le total des recettes		Unité	BR 2020	BI 2021
		%	8%	8%

OBJECTIF : Une formation de très haut niveau

Unité	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17
Nombre d'étudiants à l'ENS de Lyon	2194	2248	2228	2361
Nombre total d'étudiants à l'ENS de Lyon (hors auditeurs de cours)	Effectifs			

Réussite des étudiants en Master et en Agrégation		Unité	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17	Cible 2020
Niveau Master 2 (hors master d'enseignement)		Nombre	433	433	466	428	
Nombre d'élèves, étudiants inscrits à un Master 2		Nombre	381	381	428	378	
Nombre d'élèves, étudiants ayant réussi leur Master 2		%	88%	88%	92%	88%	90%
Taux de réussite au Master 2							
Agrégation		Nombre	301	286	248	269	
Nombre d'élèves, étudiants candidats à l'agrégation		Nombre	217	200	197	200	
Nombre d'élèves, étudiants ayant réussi l'agrégation		%	72%	70%	79%	71%	70%
Taux de réussite à l'agrégation							

OBJECTIF : Développer les horaires d'ouverture du SCD ou du SICD

Moyenne d'ouverture	Variation (Vs-Vd)	Réalisation 2015 %	Réalisation 2016 %	Cible 2020 (%)
58h	0h	0%	0%	13%

OBJECTIF : Développer une gestion prospective et pluriannuelle des ressources humaines

Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endo-recrutement	2013	2014	2015	2016	Données cumulées 2013, 2014, 2015, 2016	Cible 2020 (données cumulées sur la période contractuelle 2016-2020)
Maîtres de conférences	06	0/1	0/4	0/1	0/12	< 20%
Professeurs des universités	0/2	3/4	0/1	1/6	4/13	< 50%

OBJECTIF : Un environnement de travail de qualité

Part du budget d'investissement consacrée aux restructurations de locaux	Unité	BR 2020	BI 2021	Variation BI 2021 - BR 2020
Budget d'investissement mobilier et immobilier	(K€)	5 489 K€	5 911 K€	7,5%
Budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la restructuration de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et Plan campus)	(K€)	2 036 K€	2 044 K€	
Surface SHON	m ²	112 340 m ²	112 340 m ²	
Part du budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la restructuration de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et Plan campus)	%	37,1%	34,6%	
Budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la restructuration de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et Plan campus) par m ² SHON	(K€)	0,018 K€	0,018 K€	

Occupation des locaux	Situation actuelle (2016)			Taux d'occupation attendu en 2020	
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel	Taux d'occupation
Amphithéâtres	2 406h	2	2 096 m ²	107%	100%
Salles inutilisées	87 630h	77	6 716 m ²	102%	109%
Total	90 036h	79	8 812 m ²	105%	107%

OBJECTIF : Un recrutement sélectif mais diversifié

Nombre total d'étudiants inscrits en CPES à l'ENS de Lyon	Unité	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17	Cible 2020
	Efficatifs	31	36	36	37	40

Sources des données : Enquête SISE

OBJECTIF : Accroître l'attractivité internationale

Part des étudiants étrangers inscrits en master et en doctorat	Unité	Réalisation 2011-12	Réalisation 2012-13	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Réalisation 2016-17
Nombre d'étudiants inscrits en master (hors master d'enseignement)	Efficatifs	804	769	792	808	893	876
Nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en master (hors master d'enseignement)	Efficatifs	92	83	112	82	89	92
Part des étudiants étrangers inscrits en master (hors master d'enseignement)	%	11,0%	10,8%	14,1%	10,1%	10,0%	10,5%
Nombre d'étudiants inscrits en doctorat	Efficatifs	439	433	397	411	426	462
Nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en doctorat	Efficatifs	143	130	107	118	110	135
Part des étudiants étrangers inscrits en doctorat	%	32,6%	30,0%	27,0%	28,7%	25,8%	29,2%

6. Structure budgétaire 2021

STRUCTURE BUDGETAIRE 2021

Établissement :		ENS de LYON	
CRB	PRESIDENCE	CRB	VICE-PRESIDENCE A LA RECHERCHE
SO	D00 Moyens non répartis	SO	R01 Fonctionnement de la Vice-Présidence
SO	D10 Fonctionnement de la Présidence	SO	R02 Fonds recherche
SO	D11 Communication	SO	R03 Cellule congrès et manifestations
SO	D40 Mission formation continue	SO	S10 LGL Laboratoire de Géologie Lyon
SO	D50 Direction des affaires internationales	SO	S11 CRAL Centre de recherche astrophysique de Lyon
SO	D60 DUNES Développement des usages du numérique pour l'enseignement et les savoirs	SO	S20 IXXI Institut des systèmes complexes Rhône-Alpes
SO		SO	S22 CBP Centre Blaise Pascal
CRB	DIRECTION GENERALE DES SERVICES	SO	S60 LBMC Laboratoire de biologie et modélisation de la cellule
SO	A10 Fonctionnement de la Direction Générale des Services	SO	S61 CIRI Centre International de recherche en Infectologie (UVH)
SO	A20 Direction des ressources humaines	SO	S62 IGFL Institut de génomique fonctionnelle de Lyon
SO	A30 Moyens matériels et opérationnels	SO	S63 RDP laboratoire de reproduction des plantes
SO	A32 Direction du Patrimoine	SO	S70 UMPA Unité de mathématiques pures et appliquées
SO	A35 Accueil et sécurité	SO	S71 LIP Laboratoire d'informatique du parallélisme
SO	A40 Direction des Systèmes d'Information	SO	S80 Laboratoire de Physique
SO	A50 Prévention et santé au travail	SO	S81 Laboratoire de Chimie
SO	A60 ENS Médi@s	SO	S82 FRE CRMIN Centre de Résonance Magnétique
CRB	VICE-PRESIDENCE AUX ETUDES	SO	S83 ICL Institut de chimie de Lyon
SO	E10 Fonctionnement de la Vice-Présidence	SO	S90 PSMN Pôle scientifique de modélisation numérique
SO	E20 Admissions et concours	SO	S91 Biosciences Gerland Lyon Sud (PBES)
SO	E30 Vie étudiante et Partenariats-Formation	SO	S95 Service Ingénierie Mécanique
SO	E50 Départements et formations	SO	S96 Magasin de biologie
CRB	INSTITUT FRANÇAIS DE L'EDUCATION	SO	S97 Coordination de biologie
SO	IFE Institut Français de l'Éducation	SO	L11 CIHAM Histoire & archéologie des mondes chrétiens & musulmans
		SO	L12 EVS Environnement, ville, société
		SO	L13 GATE Groupement d'analyse et de théorie économiques
		SO	L14 CMW Centre Max Weber
		SO	L15 IAO Institut d'Asie Orientale
		SO	L16 ICAR Interactions, corpus, apprentissages, représentations
		SO	L17 LARHRA Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes
		SO	L19 TRIANGLE Actions, discours, pensée politique et économique
		SO	L20 GERCC Centre d'études et de recherches comparées sur la création
		SO	L21 HISOMA Centre d'études et de recherche sur l'occident romain
		SO	L28 PERSEE
		SO	L29 IHRIM Institut d'Histoire des représentations et des idées dans les modernités
		SO	L30 LLE le laboratoire de l'éducation
		SO	L31 ENS Éditions
Établissement :		Bibliothèque Denis Diderot	
CRB	BDL		

7. Glossaire

ACE	Activité complémentaire d'enseignement
AE	Autorisation d'engagement
ANR	Agence nationale de la recherche
BDL	Bibliothèque Diderot de Lyon
BI	Budget initial
BIATSS	Personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé
BR	Budget rectificatif
CAF	Capacité d'autofinancement
CIB	Contrôle interne budgétaire
CF	Compte financier
CNU	Conseil National des Universités
CP	Crédit de paiement
CRB	Centre de Responsabilité Budgétaire
DGS	Direction générale des services
DRFIP	Direction régionale des finances publiques
EPST	Établissement Public à Caractère Scientifique et Technologique
GBCP	Gestion Budgétaire et Comptable Publique
GPEEC	Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
GVT	Glissement Vieillesse Technicité
IDEX	Initiative d'excellence
Ifé	Institut Français de l'Éducation
MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MOP	Maîtrise d'ouvrage publique
MSE	Masse salariale État
PAP	Projet annuel de performance

PPCR	Parcours professionnels, carrières et rémunérations
PPI	Plan pluriannuel d'investissement
PPP	Partenariat Public Privé
Recettes globalisées	Recettes qui n'ont pas d'utilisation prédéterminée (SCSP par exemple)
Recettes fléchées	Recettes destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement (ex : contrats de recherche, ressources propres pour un investissement particulier...)
RIFSEEP	Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
RP	Ressources propres
SACD	Service à comptabilité distincte
SCSP	Subvention pour charges de service public
VP	Vice-Présidence

** Papier issu des forêts européennes*

**DIRECTION
DES AFFAIRES FINANCIÈRES**

Décembre 2020

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

www.ens-lyon.fr